



Programme des Nations Unies pour le développement

---

**INVITATION A SOUMISSIONNER POUR :**  
**PROJET DE REHABILITATION, DE SECURISATION ET**  
**D'AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU PROJET**  
**TRIDOM II**  
**ITB/001/TRIDOM2/PNUD/2019**



## Programme des Nations Unies pour le développement

### INTRODUCTION A L'INVITATION A SOUMISSIONNER

---

Monsieur/Madame,

**Objet :**

Tenue à Brazzaville le 04 janvier 2005, un accord de coopération avait été signé entre les gouvernements du Congo, du Gabon et du Cameroun pour mettre en place l'espace TRIDOM. C'est dans ce contexte qu'une première phase du projet TRIDOM avait été élaborée et mise en œuvre de 2009 à 2015. Une seconde phase (TRIDOM II) a été prévue et financée sur fonds GEF à hauteur de USD 3.907 500 et gérés par le bureau PNUD du Cameroun.

Des avancées considérables ont été enregistrées dans la mise en œuvre du TRIDOM II depuis janvier 2018. Il s'agit entre autres de : (1) la signature de la lettre d'accord entre le PNUD et le Gouvernement du Cameroun, (2) la désignation d'un Directeur National du Projet (DNP) par le MINFOF et (3) le recrutement du staff du Projet.

C'est dans le cadre de l'accord (1) et (2) qu'il avait été décidé que la partie gouvernementale représentée par le MINFOF mette à disposition des locaux devant abriter le TRIDOM II à Mintom. Ainsi, les locaux mis à disposition par le MINFOF ont fait l'objet d'une évaluation diagnostique par l'équipe UNDSS. Cette évaluation a permis de ressortir un certain nombre de recommandations visant à améliorer non seulement les aspects sécuritaires du bâtiment et du personnel, mais aussi de rendre les locaux vivables.

---

1. Vous êtes invités à soumettre une offre pour les travaux suivants :

Les travaux à effectuer ont été regroupés en huit (08) rubriques qui constituent **un marché unique**. Il s'agit de :

Rubrique	Désignation
1	Réfection du bâtiment principal
2	Construction d'une cuisine, d'un magasin et d'un bloc sanitaire
3	Construction d'une guérite
4	Construction d'un château d'eau et alimentation
5	Installation du réseau incendie arme RIA
6	Construction du hangar pour groupe électrogène
7	Voirie et réseaux divers (VRD)/Fosse septique et puisard
8	Clôture et concertina



## Programme des Nations Unies pour le développement

2. Les documents qui suivent vous permettront de préparer votre proposition :

- Annexe I. Instructions aux Soumissionnaires et conditions générales
- Annexe II. Instructions sur l'appel d'offre
- Annexe III. Conditions générales du Contrat
- Annexe IV. Conditions Spéciales
- Annexe V. Date butoir et planning d'évaluation des offres
- Annexe VI. Tableau de synthèse de la soumission
- Annexe VII. Formulaire de soumission de l'offre
- Annexe VIII. Grille de conformité protocolaire
- Annexe IX. Spécifications techniques
- Annexe X. Formulaire de soumission
- Annexe Xi Modèles de documents

3. Votre offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, rangées dans des enveloppes distinctes, scellées et portant chacune, l'intitulé « offre technique » et « offre financière ».  
Chaque offre devra être soumise en 03 exemplaires soit 01 copie Originale et 02 photocopies.

Votre offre devra nous parvenir à l'adresse suivante :

### Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos  
BP 836 Yaoundé - Cameroun  
Tel: (237) 222.20.08.00/222.20.08.01 - Fax: (237) 222.20.07.96

4. Les offres devront parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard le **17 janvier 2018 à 17h.**

Toute offre nous parvenant après cette date limite sera rejetée.



## Programme des Nations Unies pour le développement

### Annexe I. Instructions aux soumissionnaires et Conditions générales

#### A. Introduction

##### 1. Généralités

L'entité du PNUD invite les soumissionnaires à faire leurs offres sous la forme d'offres scellées pour :

**Projet de réhabilitation, de sécurisation et d'amélioration du cadre de travail du projet TRIDOM II**

##### 2. Consistance des prestations

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises, pour exécuter les travaux ci-après en huit (08) rubriques mais qui constitue un marché unique :

Rubriques	Désignation
1	Réfection du bâtiment principal
2	Construction d'une cuisine, d'un magasin et d'un bloc sanitaire
3	Construction d'une guérite
4	Construction d'un château d'eau et alimentation
5	Installation du réseau incendie arme RIA
6	Construction du hangar pour groupe électrogène
7	Voirie et réseaux divers (VRD)/Fosse septique et puisard
8	Clôture et concertina

##### 3. Participation et Origine

La participation au présent Appel à manifestation est ouverte à tous les prestataires nationaux ayant des références pertinentes dans la réalisation des ouvrages de cette nature.

##### 4. Eligibilité

Les soumissionnaires ne doivent pas avoir été associés ou avoir été en contact dans le passé, de manière directe ou indirecte, avec une société ou les filiales d'une société qui aurait été engagée par l'entité du PNUD pour offrir des services de consultance dans le cadre de la préparation des documents inhérents à cet appel d'offre (spécifications, ou tout document utilisé pour l'achat de matériel dans le cadre de cet appel d'offre).



## **Programme des Nations Unies pour le développement**

### **5. Coût de l'offre**

Le Soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de l'offre. Le PNUD ne peut en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu par l'offre.

## **B. Documents d'invitation à soumissionner**

### **6. Contenu des documents d'invitation à soumissionner**

Le Soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, formulaires, conditions et spécifications figurant dans les documents d'invitation à soumissionner. Tout non-respect de ces documents se fera au détriment du Soumissionnaire et sera susceptible d'avoir un effet négatif sur l'évaluation de l'offre.

### **7. Clarification des Documents d'invitation à soumissionner**

Tout Soumissionnaire qui aurait besoin de clarifications à propos des Documents d'invitation à soumissionner peut en informer par écrit l'entité du PNUD chargée des constructions à l'adresse postale ou au numéro de fax indiqués dans l'invitation à soumissionner. Le PNUD répondra par écrit à toute demande de clarification qui lui parviendra jusqu'à une semaine avant la date butoir de dépôt des offres. Des exemplaires écrits de la réponse de l'Organisation (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les Soumissionnaires éventuels qui auront reçu les Documents d'invitation à soumissionner.

### **8. Modification des Documents d'invitation à soumissionner**

Jusqu'à une semaine avant la date limite de dépôt des offres, l'entité du PNUD chargée des constructions peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un Soumissionnaire éventuel, modifier les Documents d'invitation à soumissionner en procédant à un amendement. Tous les Soumissionnaires éventuels qui auront reçu les Documents d'invitation à soumissionner seront informés par écrit de tous les amendements apportés à ceux-ci. Afin de ménager aux Soumissionnaires suffisamment de temps pour prendre en compte les amendements dans la préparation de leurs offres, l'entité du PNUD chargée des constructions pourra, à sa propre discrétion, prolonger le délai de soumission des offres.

## **C. Préparation des offres**

### **9. Langue de l'Offre**

Les offres préparées par le Soumissionnaire de même que toutes les correspondances et documents relatifs à l'offre échangée entre le Soumissionnaire et l'entité du PNUD chargée des constructions devront être rédigées dans la langue indiquée dans l'instruction sur l'appel d'offre (Annexe II).



## Programme des Nations Unies pour le développement

### 10. Documents constitutifs de l'offre

L'offre comprendra les documents suivants :

- a. Le formulaire de soumission de l'offre
- b. Le tableau des coûts, rempli conformément aux annexes VI, VII et IX et à la clause 11 des Instructions aux soumissionnaires (annexe I),
- c. La documentation démontrant, conformément à la clause 10 des « *Instructions aux Soumissionnaires* », que les biens et les services auxiliaires délivrés par le soumissionnaire sont des biens et des services éligibles, répondant aux critères spécifiés dans les documents de l'appel d'offre.
- d. Le bordereau de prix avec les prix unitaires, quantités, et prix totaux,

Le soumissionnaire devra fournir la documentation confirmant son statut d'offrant qualifié, capable de remplir le contrat en cas d'attribution. Le soumissionnaire nous fournira tous les documents établissant ses qualifications à se conformer au contrat, dans la perspective où sa soumission est acceptée. Ces documents seront adressés pour acceptation à l'acquéreur.

- a) Documentation démontrant que le soumissionnaire a la capacité financière, technique et productive de remplir le contrat en cas d'attribution.

### 11. Documents établissant la conformité des biens aux Documents d'invitation à soumissionner

Le soumissionnaire devra également fournir, comme partie de son offre, des documents établissant la conformité de l'ensemble de son offre par rapport aux spécifications technique mentionnées dans les Documents d'invitation à soumissionner.

Cette documentation de conformité aux documents d'invitation à soumissionner peut-être présentée sous forme littéraire ou de schémas mais de préférence sous la forme de tableaux.

### 12. Devises de l'offre / Formulation des prix

Tous les prix seront indiqués en Francs CFA (FCFA) ou en toute autre devise convertible, si cela a été exigé. Le soumissionnaire devra indiquer sur le tableau des coûts les prix unitaires, les prix totaux et le montant total de l'offre de biens proposés sous le contrat.

### 13. Période de validité de l'offre

Les offres resteront valides pendant les quatre-vingt-dix jours (90) jours suivant leur date de soumission arrêtée par l'entité du PNUD chargée des constructions, conformément à la clause 16 de l'annexe I (*Instructions aux Soumissionnaires*). Une offre dont la durée de validité est inférieure à ces 90 jours sera susceptible d'être rejetée pour cause de non-conformité aux spécifications, conformément à la clause 20 de l'annexe I. En cas de circonstances exceptionnelles, l'entité du PNUD chargée des constructions pourra demander au soumissionnaire d'accepter une prolongation de la période de validité de son offre. Cette



#### **Programme des Nations Unies pour le développement**

requête et les réponses relatives doivent être formulées par écrit. Il ne sera pas demandé ni permis au Soumissionnaire acceptant cette requête de modifier son offre.

#### **14. Garantie de l'offre**

- a) Le soumissionnaire devra fournir comme partie intégrante de son offre, **une garantie de soumission de 10% du montant total de son offre.**
- b) *Cette garantie a pour but de protéger l'entité du PNUD d'un risque de non-acceptation de l'exécution du contrat résultant de l'offre retenue par le soumissionnaire.*
- c) Cette garantie devra être établie dans la devise de l'appel d'offre ou en toute autre monnaie librement convertible et doit prendre la forme suivante :
  - i. Une garantie bancaire ou une lettre de crédit irrévocable, émise par une banque reconnue dans le pays de résidence de l'entité du PNUD ou à l'étranger, et dans la forme spécifiée dans les documents d'invitation à soumissionner ou
  - ii. Un chèque de banque ou un chèque certifié.
- d) Toute offre non garantie – conformément aux clauses 14 a) et 14 c) mentionnées ci-dessus – sera rejetée par l'entité du PNUD pour non-conformité, selon la clause 20 spécifiée dans les Instructions aux soumissionnaires.
- e) La garantie versée par les soumissionnaires non retenus sera restituée le plus rapidement possible et ce dans un délai inférieur à trente (30) jours à compter de la date d'expiration de la période de validité de l'offre prescrite par l'entité du PNUD, conformément à la clause 12 des Instructions aux Soumissionnaires.
- f) *La garantie versée par le soumissionnaire retenu sera restituée au soumissionnaire signataire de la commande – conformément à la clause 26 des Instructions aux Soumissionnaires – et fournissant la garantie de réalisation, conformément à la clause 27 des Instructions aux Soumissionnaires.*
- g) La garantie de l'offre peut être confisquée dans le cas où :
  - 1) Le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité de l'offre spécifiée par le soumissionnaire sur le Formulaire de Soumission de l'offre.
  - 2) S'il s'agit du soumissionnaire retenu, dans le cas où ce dernier :
    - i. Ne signe pas la commande, conformément à la clause 26 des Instructions aux Soumissionnaires
    - ii. Ne fournit pas la garantie de réalisation ou garantie de bonne fin, conformément à la clause 27 des Instructions aux Soumissionnaires.



## Programme des Nations Unies pour le développement

### D. Soumission des Offres

#### 15. Format et signatures des Offres

Le Soumissionnaire devra présenter un (01) original dûment signé de la proposition technique plus deux (02) copies, et un (01) original de la proposition financière plus deux (02) copies. Les deux propositions doivent figurer dans des enveloppes séparées indiquant les mentions **Proposition technique** et **proposition financière**.

Les trois (03) exemplaires de l'Offre doivent être dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile, et doivent être signés par le Soumissionnaire ou par la ou les personnes dûment autorisées à représenter le Soumissionnaire pour ce qui touche au présent Contrat.

Une Offre ne doit comporter ni interligne, ni suppression, ni rature, à l'exception de celles jugées nécessaires pour corriger des erreurs faites par le Soumissionnaire, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes signataires de l'offre.

#### Scellage et marquage des Offres

15.1. Les enveloppes intérieures et extérieures doivent être :

(a) Adressées à :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**  
**N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos**  
**BP 836 Yaoundé - Cameroun**  
**Tel: (237) 222.20.08.00/222.20.08.01 - Fax: (237) 222.20.07.96**

**Les offres reçues par un autre canal que celui mentionnés ci-dessus seront automatiquement rejetées.**

(b) Et porter la Mention :

**ITB/001/TRIDOM2/PNUD/2019**

**Réhabilitation, sécurisation et amélioration du cadre de travail du projet TRIDOM**

**II**

Elles devront également comporter la mention « N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT... » à compléter avec la date et l'heure spécifiées dans la Section I des Documents d'Invitation à Soumissionner pour la session d'ouverture des offres, conformément à la clause 16 des Instructions aux Soumissionnaires.

**15.2. Les deux (02) enveloppes intérieures doivent porter le nom et l'adresse du Soumissionnaire afin qu'elles puissent être retournées scellées dans le cas où l'offre ne nous serait pas parvenue dans les délais.**

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos - BP 836 Yaoundé - Cameroun  
Tel: (237) 222.20.08.00/222.20.08.01 - Fax: (237) 222.20.07.96 - E.mail : registry.cm@undp.org - Web:  
<http://www.cm.undp.org>



## Programme des Nations Unies pour le développement

15.3. Il faut noter que si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme exigé dans la clause 15.1, des Instructions aux Soumissionnaires, l'entité du PNUD ne pourra être tenue pour responsable au cas où ces enveloppes seraient égarées ou ouvertes prématurément.

### 16. Délai de soumission des offres/ Offres déposées hors délai

16.1. L'entité du PNUD chargée des constructions doit recevoir les offres à l'adresse indiquée dans les Documents d'Invitation à Soumissionner, au plus tard au jour et à heure stipulés dans la section I des documents d'Invitation à Soumissionner.

16.2. L'entité du PNUD chargée des constructions pourra, à sa propre discrétion, prolonger le délai de soumission des offres en modifiant les Documents d'invitation à soumissionner conformément à la clause relative à la *Modification des Documents d'invitation à soumissionner* (clause 6 des Instructions aux Soumissionnaires), auquel cas tous les droits et obligations de l'entité du PNUD chargée des constructions et des Soumissionnaires précédemment soumis à l'ancien délai seront alors soumis au nouveau délai tel que prorogé.

16.3. Toute proposition reçue par l'entité du PNUD chargée des constructions après la date limite tel que spécifiée dans la clause relative au *Délai de soumission des Offres sera rejetée* et retournée scellée au soumissionnaire.

### 17. Modification et retrait des Offres

Le Soumissionnaire peut retirer son offre après dépôt, à la condition qu'une notification écrite soit reçue par l'entité du PNUD chargée des constructions avant la date butoir de soumission des offres.

Aucune offre ne peut être modifiée après le délai de soumission des offres.

Aucune offre ne peut être retirée dans la période se situant entre la date butoir de soumission des offres et la date d'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le Soumissionnaire dans le Formulaire de soumission de l'offre.

## E. Ouverture et évaluation des Offres

### 18. Ouverture des Offres

18.1. L'entité du PNUD chargée des constructions procédera à l'ouverture des offres en présence des représentants des soumissionnaires désireux de participer à la séance, à la date, l'heure et le lieu spécifiés dans la section I des Documents d'Invitation à Soumissionner. Les représentants des Soumissionnaires qui seront présents seront invités à signer un registre, signifiant leur présence lors de la séance d'ouverture.

18.2. Les noms des Soumissionnaires, les modifications apportées aux offres, les prix des offres, les remises, ainsi que la présence ou l'absence de garantie de l'offre et tout



## **Programme des Nations Unies pour le développement**

autre détail que le soumissionnaire considèrera approprié, pourront, à la discrétion du Soumissionnaire, être annoncés à l'ouverture. Aucune offre ne sera rejetée durant la session d'ouverture, excepté les offres déposées hors délai, qui seront retournées scellées au Soumissionnaire, conformément à la clause 20 des Instructions aux Soumissionnaires.

18.3. L'Acquéreur se chargera de la tenue des notes durant la session d'ouverture.

### **19. Clarification des Offres**

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des Offres, l'Acquéreur peut, à sa discrétion, demander au Soumissionnaire de clarifier son offre. La demande de clarification et la réponse doivent être formulées par écrit, et aucun changement des coûts ou du contenu de l'offre ne sera demandé, proposé, ni permis.

### **20. Examen préliminaire**

20.1 Avant l'examen détaillé, l'Acquéreur évaluera le degré de réponse substantielle de chaque offre par rapport à l'invitation à soumissionner. Aux fins de ces clauses, une offre apportant une réponse substantielle est une offre qui se conforme à toutes les spécifications et conditions de l'invitation à soumissionner sans déviation majeure.

20.2. L'Acquéreur examinera les offres pour s'assurer qu'elles sont complètes, qu'elles ne comportent aucune erreur de calcul, que les documents ont été dûment signés et que ces offres répondent globalement aux conditions stipulées.

20.3. Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : s'il existe une divergence entre le prix unitaire et le prix total obtenu par multiplication du prix unitaire et de la quantité, le prix unitaire prévaudra, et le prix total sera corrigé en prenant celui-ci comme base. Si le Soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera rejetée. S'il existe une divergence entre les montants en chiffres et en lettres, c'est le montant en lettres qui prévaudra.

20.4. Une offre dont le degré de réponse substantielle est jugé insuffisant par l'Acquéreur sera rejetée sans que le Soumissionnaire puisse la rendre à posteriori plus conforme en la corrigeant.

### **21. Conversion en une monnaie commune**

Dans l'objectif de faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, l'Acquéreur convertira l'ensemble des prix des offres exprimés en différentes devises en un montant en dollars américains, suivant le taux de change officiel des Nations Unies fixé au jour de la date butoir.

### **22. Evaluation des offres**

L'évaluation quant à la conformité avec les Documents d'Invitation à Soumissionner est basée sur le contenu de l'offre elle-même, sans considération de quelque raison extrinsèque que ce soit.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

		<b>Critères d'évaluation</b>	<b>OUI / NON</b>
<b>DOSSIER ADMINISTRATIF</b>			
01	Conformité aux conditions générales ou spécifiques spécifiées dans les Documents d'Invitation à Soumissionner	Le soumissionnaire a-t-il soumis une caution de soumission originale et valable équivalente à 10% au moins de son offre ?	
		Le fournisseur a-t-il signé la grille de conformité protocolaire ?	
		Les conditions de réalisation des travaux du soumissionnaire sont-elles compatibles avec celles du PNUD énoncées dans la grille de conformité protocolaire ?	
<b>DOSSIER TECHNIQUE</b>			
02	Conformité aux spécifications techniques	La méthodologie, les plans des ouvrages et les matériaux qui seront utilisés sont-ils conformes aux recommandations du cahier des clauses techniques particulières tel que décrites à l'ANNEXE III ci-dessous ?	
03	Capacité démontrée d'honorer les responsabilités importantes attribuées au soumissionnaire dans le cadre de cet ITB (par ex. garanties de performance, garantie, couverture d'assurance, etc...).	Le soumissionnaire accepte-t-il d'assurer le Service après-vente pendant une période de six (06) mois, à ses frais ?	
04	Délai de livraison	Le soumissionnaire propose-t-il des délais de livraison au plus équivalents aux délais exigés dans l'annexe II ci-dessous ?	
<b>DOSSIER FINANCIER</b>			
05		Le Tableau des coûts du soumissionnaire est-il conforme à celui proposé à l'Annexe X de l'ITB ?	



## Programme des Nations Unies pour le développement

### F. Attribution du Contrat

#### 23. Critères d'attribution du Contrat

**L'entité du PNUD chargée des constructions attribuera le bon de commande au soumissionnaire techniquement conforme dont l'offre financière présente le prix le plus bas et en tenant compte de la qualité de l'ouvrage.**

L'Acquéreur se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, ainsi que d'annuler le processus d'invitation à soumissionner et de rejeter toutes les offres à quelque moment que ce soit préalablement à l'attribution du contrat, sans encourir de ce fait aucune pénalité vis-à-vis du Soumissionnaire concerné et sans avoir aucune obligation d'informer le ou les Soumissionnaires des raisons qui ont motivé l'action de l'Acquéreur.

#### 24. Droit de l'acquéreur à modifier ses exigences au moment de l'attribution

L'Acquéreur se réserve le droit, au moment de l'attribution du contrat, d'augmenter ou de réduire la quantité de biens spécifiée dans le Détail de la Demande (Annexe VI) d'un taux pouvant aller jusqu'à 15%, sans modification des prix unitaires ou des autres spécifications et conditions.

#### 25. Avis

Avant l'expiration de la période validité de l'offre, l'Acquéreur enverra au soumissionnaire retenu le bon de commande. *Le bon de commande ne peut être accepté que par le biais de la signature par le fournisseur du bon de commande ainsi que son renvoi.*

Le contrat prend effet entre les deux parties par l'acceptation du Bon de Commande. Les droits et obligations de chacune des parties seront gouvernés par les seuls termes et conditions de ce bon de commande.

#### 26. Signature du Contrat

Le soumissionnaire retenu doit signer, dater et renvoyer le contrat à l'acquéreur dans un délai de 15 jours à compter de la réception du bon de commande.

#### 27. Garantie de réalisation

Dans un délai de quinze (15) jours après réception du Contrat, le soumissionnaire retenu fournira la garantie de réalisation sur le Formulaire de garantie de réalisation figurant au nombre des Documents d'invitation à soumissionner, et ce, conformément aux Conditions particulières du Contrat.

Le non-respect de la Clause 26 ou de la Clause 27 par le soumissionnaire retenu constitue une cause suffisante d'annulation du contrat, et la perte de la garantie de l'offre, le cas échéant,



**Programme des Nations Unies pour le développement**

auquel cas l'acquéreur pourra attribuer le contrat au second meilleur soumissionnaire ou recommencer le processus d'invitation à soumissionner.

**ANNEXE II. INSTRUCTIONS SPECIFIQUES DE L'APPEL D'OFFRE**

Les données spécifiques suivantes pour les biens à fournir visent à compléter, ou amender les conditions générales exprimées dans les Instructions aux soumissionnaires. En cas de données contradictoires, les conditions spécifiées dans cette annexe prévaudront sur celles spécifiées dans les Instructions générales aux soumissionnaires.

<b>Clauses pertinentes des Instructions Soumissionnaires</b>	<b>Informations spécifiques venant compléter ou amender les instructions aux soumissionnaires</b>
Langue de l'offre	Français ou Anglais
Prix de l'offre	<b>DDU, Mintom</b>
Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire	Exigés
Validité de l'offre	90 jours calendaires
Délai de réalisation	90 jours calendaires
Garantie de réalisation	Exigée
Examen préliminaire – Caractère complet de l'offre	Offres partielles non autorisées
Droit de l'acquéreur De modifier les exigences au moment de l'attribution	Clause applicable mais modification limitée à 15%
Conformité avec toute autre clause exigée ?	Non.



## Programme des Nations Unies pour le développement

### **ANNEXE III. CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT**

---

#### **A. Acceptation du Bon de Commande**

Pour accepter le présent bon de commande, le soumissionnaire doit en signer et retourner l'exemplaire d'acceptation du bon de commande tel qu'ils y sont spécifiés. L'acceptation du présent bon de commande forme entre les parties un contrat dans le cadre duquel les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par les clauses du présent bon de commande, y compris les présentes conditions générales. Le PNUD ne sera lié par aucune clause additionnelle ou incompatible proposée par le fournisseur, sauf si une telle clause a été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cet effet.

#### **B. Paiement**

1. Lorsque les conditions de livraison sont satisfaites, le PNUD effectue le paiement, sauf stipulation contraire du présent bon de commande, dans les 30 jours suivants la réception de la facture du fournisseur et de la copie des documents d'expédition spécifiés dans le présent bon de commande, et/ou de la réception et inspection des biens.
2. Si le paiement de la facture est effectué dans les délais requis dans les conditions de paiement spécifiées dans le présent bon de commande, il tiendra compte de toute remise prévue dans lesdites conditions de paiement.
3. Sauf dérogation autorisée par le PNUD, le fournisseur doit présenter une seule facture au titre du présent bon de commande, et cette facture doit indiquer le numéro du bon de commande.
4. Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne peuvent être majorés qu'avec l'accord exprès et écrit du PNUD.

#### **C. Exonération Fiscale**

1. La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies dispose entre autres que l'Organisation des Nations Unies (y compris ses organes subsidiaires), est exonérée de tout impôt direct, à l'exception de la rémunération de services d'utilité publique, et de tous droits de douane ou redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour son usage officiel. En cas de refus des autorités fiscales de reconnaître l'exonération dont bénéficient le PNUD en ce qui concerne lesdits impôts et droits, le fournisseur consultera immédiatement le PNUD en vue de déterminer une procédure mutuellement acceptable.



## **Programme des Nations Unies pour le développement**

2. En conséquence, le co-contractant autorise le PNUD à déduire de ses factures les montants correspondant à de tels impôts, droits ou redevances qu'il aura facturés, à moins qu'il n'ait consulté le PNUD avant de les payer et que le PNUD l'ait, dans chaque cas, expressément autorisé à payer sous réserve de tels impôts, droits ou redevances. Dans un tel cas, le fournisseur remettra au PNUD une preuve écrite attestant que ces impôts ou droits ont été payés et que leur paiement a été dûment autorisé.

### **I. Droits du PNUD**

En cas de non-exécution par le soumissionnaire de ses obligations au titre du présent bon de commande, le PNUD, après avoir adressé au soumissionnaire une mise en demeure raisonnable d'exécuter ses obligations et sans préjudice de tous autres droits ou recours peut résilier le présent bon de commande sans être redevable d'aucune pénalité au titre d'une telle résiliation et sans que sa responsabilité puisse être engagée d'aucune autre manière.

### **J. Retard dans la livraison**

1. Sans préjudice des autres droits ou obligations des parties au titre des présentes, si le fournisseur est incapable de réaliser les travaux dans le délai ou aux dates stipulées dans le présent bon de commande, il doit i) consulter immédiatement le PNUD pour déterminer le moyen le plus rapide de livrer les réalisations et ii) utiliser un moyen de livraison accéléré, à ses frais (sauf si le retard est imputable à un cas de force majeure), si le PNUD lui en fait demande raisonnable.
2. Dans le cas où le soumissionnaire ne délivrait pas les ouvrages spécifiés dans le délai stipulé dans le bon de commande sans notifier le PNUD tel que stipulé au point A ci-haut, l'acquéreur sera en droit, outre les autres dommages éventuels, de déduire du prix du bon de commande, à titre de dommages et intérêts, une somme équivalente à 1% du prix de l'offre de soumission et ce chaque semaine, jusqu'à ce que les ouvrages soient livrés, avec une déduction maximum de 10% du prix de l'offre de soumission stipulé sur le bon de commande.
3. Une fois ce montant maximum atteint, l'acquéreur pourra considérer la résiliation du bon de commande.

### **K. Cession et Insolvabilité**

1. Sauf s'il obtient au préalable l'autorisation écrite du PNUD, le fournisseur ne peut céder, transférer, donner en gage ou autrement disposer du présent bon de commande, même en partie, ni d'aucun de ses droits ou obligations au titre du présent bon de commande.
2. En cas d'insolvabilité du fournisseur ou de changement dans le contrôle de son entreprise pour cause d'insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tous autres droits ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande par notification écrite au fournisseur.



## **Programme des Nations Unies pour le développement**

### **L. Utilisation du nom et de l'emblème du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies**

Le fournisseur ne pourra utiliser pour quelque fin que ce soit le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies.

### **M. Interdiction de toute publicité**

Le fournisseur ne rendra pas public, par voie publicitaire ou autre, le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD sans y avoir été, dans chaque cas, expressément autorisé par le PNUD.

### **N. Travail des enfants**

1. Le fournisseur déclare et garantit que ni lui ni aucune de ses filiales n'est engagé dans aucune pratique incompatible avec les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment à l'article 32 de celle-ci qui dispose, entre autres, que tout enfant doit être protégé contre l'accomplissement de tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

2. Tout manquement à cette déclaration et garantie donne au PNUD le droit de résilier immédiatement le présent bon de commande, sans être redevable d'aucune pénalité au titre d'une telle résiliation et sans que sa responsabilité soit engagée d'aucune autre manière.

### **O. Mines**

1. Le fournisseur déclare et garantit que ni lui ni aucune de ses filiales n'est directement et activement impliquée dans des brevets, développement, assemblage, production, commerce ou manufacture de mines ou de composants fondamentalement entrant dans la fabrication de mines. Le terme "mine" se réfère aux engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II additionnel à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

2. Tout manquement à cette Déclaration et garantie donne au PNUD le droit de résilier immédiatement le présent bon de commande, sans être redevable d'aucune pénalité au titre d'une telle résiliation et sans que sa responsabilité soit engagée d'aucune autre manière.

### **P. Règlement des différends**

#### **1. Règlement amiable**

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos - BP 836 Yaoundé - Cameroun  
Tel: (237) 222.20.08.00/222.20.08.01 - Fax: (237) 222.20.07.96 - E.mail : registry.cm@undp.org - Web:  
<http://www.cm.undp.org>



## **Programme des Nations Unies pour le développement**

Les parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable tout différend, litige ou réclamation découlant du présent bon de commande, de sa violation, sa résiliation ou sa nullité. Si les parties souhaitent rechercher un tel règlement à l'amiable par voie de conciliation, la conciliation doit être conduite conformément au Règlement de conciliation de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) alors en vigueur, ou à telle autre procédure dont les parties pourront convenir.

### **2. Arbitrage**

Si un différend, un litige ou une réclamation découlant du présent bon de commande, ou de sa violation, sa résiliation ou sa nullité, ou qui y est relatif, n'est pas réglé à l'amiable, conformément au paragraphe précédent de la présente section, dans les soixante (60) jours de la réception par une partie de la demande de règlement amiable faite par l'autre partie, le différend, litige ou réclamation doit être soumis par l'une ou l'autre partie à arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, y compris les dispositions sur la loi applicable. Le tribunal arbitral n'a pas le pouvoir d'accorder des dommages intérêts à titre de sanction. En outre, a moins que cela ait expressément convenu par le présent bon de commande, le tribunal arbitral n'a pas le pouvoir d'accorder des intérêts. Les parties sont liées par la sentence rendue au terme dudit arbitrage comme valant règlement final et définitif du différend, litige ou réclamation.

### **Q. Privilèges et immunités**

Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne peut être interprétée comme une renonciation à l'un quelconque des privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, y compris ses organes subsidiaires.



## Programme des Nations Unies pour le développement

### ANNEXE IV. CONDITIONS SPECIALES

Les conditions spéciales visent à compléter, ou amender les Conditions générales. Dans le cas de données contradictoires, les conditions spécifiées dans cette annexe prévaudront sur celles spécifiées dans les Conditions Générales du Contrat.

<b>Garantie</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> S'applique <input type="checkbox"/> ne S'applique pas	<p>Dans le cas où, dans les six (06) mois suivant la construction, un défaut est découvert ou apparaît dans le cours normal de l'utilisation, le fournisseur devra y remédier soit par le biais d'un remplacement soit par le biais d'une réparation.</p>
<b>Dommages et intérêts</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> S'applique <input type="checkbox"/> Ne S'applique pas	<p>Dans le cas où le fournisseur ne délivrait pas les biens spécifiés dans le délai stipulé dans le bon de commande, l'acquéreur sera en droit, outre les autres dommages éventuels, de déduire du prix du bon de commande, à titre de dommages et intérêts, une somme équivalente à 0.5% du prix de livraison des ouvrages et ce chaque semaine, jusqu'à ce que les ouvrages soient livrés, avec une déduction maximum de 5% du prix de l'offre stipulé sur le bon de commande.</p> <p>Une fois ce montant maximum atteint, l'acquéreur pourra considérer la résiliation du bon de commande.</p>
<b>Garantie de réalisation</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> S'applique <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas	<p>a) Dans un délai de 30 jours après réception du bon de commande, le soumissionnaire retenu fournira à l'acquéreur une garantie de réalisation s'élevant à 5% de la valeur du bon de commande.</p> <p>b) La garantie restera en vigueur jusqu'à trente (30) jours après la délivrance d'un certificat d'inspection et de vérification satisfaisant par l'entité du PNUD chargée des constructions.</p> <p>c) Les montants de la garantie de réalisation doivent être payables à l'acquéreur comme une compensation pour toute perte qui pourrait résulter d'un manquement du soumissionnaire aux obligations stipulées dans le contrat.</p> <p>d) La garantie de réalisation devra être formulée dans la devise utilisée dans le Bon de commande. Elle devra prendre la forme d'une garantie bancaire ou d'une lettre de crédit irrévocable, émise par une banque reconnue dans le pays de l'acquéreur ou à l'étranger dans la forme stipulée dans les</p>





**Programme des Nations Unies pour le développement**  
**ANNEXE VII. FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE**

---

A l'attention du : PNUD

Monsieur/Madame,

Après examen des Documents d'invitation à soumissionner, dont nous accusons dûment réception par la présente, nous, soussignés, proposons de **(Veillez insérer le titre)** conformément auxdits documents d'appel d'offre pour la somme totale de [*montant total en lettres et en chiffres*] conformément au Tableau des coûts joint à la présente offre et faisant partie intégrante de celle-ci.

En cas d'acceptation de notre offre, nous nous engageons à livrer les ouvrages conformément aux délais stipulés dans le Détail de la Demande (Annexe VI).

Nous convenons de nous conformer à cette offre pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres dans l'invitation à la soumission, et cette proposition continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment préalablement à l'expiration de cette période.

Il est entendu que vous n'avez aucune obligation d'accepter quelque offre que vous recevez.

Fais-le (jour/mois) de l'année

.....  
Signature

.....  
(En qualité de)

Dûment autorisé (é) à signer l'offre pour et au nom de .....



## Programme des Nations Unies pour le développement

### ANNEXE VIII. GRILLE DE CONFORMITE PROTOCOLAIRE

Les procédures, séquences et formats d'encodage que nous vous imposons ont pour but de nous permettre une lecture comparative objective des différentes offres qui nous sont soumises. Nous vous recommandons pour tout élément d'information complémentaire à celles que nous exigeons et que vous jugez utiles de porter à notre connaissance pour mieux appréhender la qualité de votre offre, de joindre celles-ci au chapitre informations complémentaires du fournisseur.

**Veillez remplir la synthèse des conditions de l'offre.**

<b>Nom du soumissionnaire :</b>		
<b>Eléments d'évaluation</b>	<b>Conditions PNUD</b>	<b>Conditions Soumissionnaire</b>
Conditions de paiement	Modalités définies dans le contrat	
Validité	90 jours	
Garantie de soumission	Oui	
Promesse de garantie de réalisation	Oui	
Conditions de livraison	DDU Mintom	
Délai de livraison	90 jours	
<b>Informations complémentaires du fournisseur</b>		



Programme des Nations Unies pour le développement

**ANNEXE IX. SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DEVIS ESTIMATIFS**

**IX – 1 - Consistance des travaux**

**PROJET DE REHABILITATION, DE SECURISATION ET D'AMELIORATION DU  
CADRE DE TRAVAIL DU PROJET TRIDUM II**

Réf	Désignation	Descriptif
<b>Rubrique 1 : Réfection bâtiment principal :</b>		
<b>1.1</b>	<b>Peinture</b>	
1.1.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de marque UNIVERSEL sur murs intérieurs, extérieurs et sous face plafonds.	L'entreprise procédera à l'application de deux couches de peinture à eau de type WALTER 15000 d'universel. Mais avant toutes applications, les surfaces devront être préalablement poncées et nettoyées
1.1.2	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur portes, fenêtres et éléments métalliques.	Les portes en bois et les grilles métalliques fabriquées par l'entreprise recevront deux couches de peinture de marque national. Mais avant toutes application, les surfaces devront être préalablement poncées et nettoyées. Tout en notant que les éléments métalliques recevront avant une couche d'antirouille.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

1.1.3	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur planches de rive et plinthes	L'entreprise délimitera une plinthe sur 1 m et appliquera une peinture à huile de marque NATIONAL. Les planches de rive avant la pose de la gouttière recevrons une couche de peinture dite a huile de même qualité.
<b>1.2</b>	<b>Menuiserie métallique</b>	
1.2.1	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 90	Cette porte sera constituée comme suit : Cadre en cornière de 35 x 35 x 3mm. Le battant sera constitué d'un châssis en tube rectangulaire de 60 x 30 x mm le remplissage en tube carre de 30 x 30 x mm et recouverte sur les deux faces d'une tôle plate de 7/10e
1.2.2	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 180	Cette porte sera constituée comme suit : cadre en cornière de 35 x 35 x mm Le battant sera constitué d'un châssis en tube rectangulaire de 30 x 30 x mm le remplissage en tube carre de 30 x 30 x mm et recouverte sur les deux faces d'une tôle plate de 7/10e.la présente prestation prend également en compte la fourniture et la pose des serrures de marque LUXURY ou UNICS ou toutes autres serrures à canon soumis à l'approbation du maitre d'œuvre.
1.2.3	Fourniture et pose grilles métalliques de 120 x 120	Ces grilles seront constituées comme suit : cadre en cornière de 30 x 30 x mm. Le remplissage en fer carre de 14. Le modèle sera arrêté de commun accord avec le maitre d'œuvre.
<b>1.3</b>	<b>Serrurerie</b>	



### Programme des Nations Unies pour le développement

1.3.1	Fourniture et pose de serrures à canon sur portes intérieures et extérieures en bois.	L'entreprise procédera au remplacement de toutes les serrures en place par des serrures de marque LUXURY ou UNICS ou toutes autres serrures à canon soumis à l'approbation du maître d'œuvre. La présente prestation prend également en compte la réduction des hauteurs de portes induite par la pose de carreaux sur le sol en place.
<b>1.4</b>	<b>Carrelage</b>	
1.4.1	Piquetage du sol en place et évacuation	Le sol en place est une chape lisse. L'entreprise procédera au piquetage des surfaces afin de permettre une bonne adhérence avec la nouvelle chape.
1.4.2	Fourniture et pose carreaux en grés cérame de 30 x 30	La présente prestation prend en compte là le coulage d'une chape légère de 4 cm ainsi que la pose des carreaux en grés cérame de 30 x 30 pose au ciment colle de type CERCOL ou similaire. Lesdits carreaux devront avoir des dimensions régulières et capable de résister à l'essai d'usure et d'adhésion.
<b>1.5</b>	<b>Charpente plafond couverture</b>	
1.5.1	Réfection des plaques de plafond endommagées par les infiltrations d'eau à travers la toiture	Certaines plaques de faux plafond sont endommagées par les eaux pluviales qui s'infiltrent à travers la couverture. L'entreprise réenserrera ces plaques et les remplacera par des plaques de même type. Ledit travail se fera conformément aux règles de l'art.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

1.5.2	Colmatage des trous d'infiltration à travers la toiture.	Les plaques de faux plafond endommagées illustrent des infiltrations à travers la couverture en aluminium. L'entreprise procédera au recensement de ces zones et procédera à leur colmatage à l'aide du flash band ou du bitume du type toiture.
1.5.3	Fourniture et pose de gouttière sur les deux rives de la couverture	L'entreprise procédera à la pose de gouttière de 25 sur les deux versants de la toiture. La présente prestation prend en compte toutes les sujétions de mise en œuvre.
1.5.4	Fourniture et pose de descente d'eau pluviale.	Les eaux provenant des gouttières seront collectées par des descentes d'eau pluviale en PVC normalisé de 125. La présente prestation prend en compte toutes les sujétions de mise en œuvre.
<b>Rubrique 2 : CONSTRUCTION CUISINE, MAGASIN ET BLOC SANITAIRE.</b>		
2.1	Fondation	
2.1.1	Implantation	L'implantation se fera conformément au plan d'implantation. Avant le début des travaux de terrassement, le maître d'œuvre devra au préalable réceptionner l'implantation. L'entreprise devra tenir compte de tout le nécessaire devant le servir pour son implantation.



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.1.2	Fouilles en puits de 60 x 60	Les fouilles en puits sont celles au droit des poteaux. Leur profondeur dans le cadre des études est de 1m. Aucune étude géotechnique n'étant faite, la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles de commun accord avec le maître d'œuvre.
2.1.3	Fouille en rigole	Les fouilles en puits sont celles des longrines elles auront une largeur de 60 cm. Leur profondeur dans le cadre des études est de 60 cm. Aucune étude géotechnique n'étant faite la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles et de commun accord avec le maître d'œuvre.
2.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3	L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton.
2.1.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour semelles isolée	Lesdites semelles auront une section de 60 x 60.les aciers porteurs et ceux de répartition seront en Ø 8 espacement de 15 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton .



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.1.6	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Amorces poteaux	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront HA 8 et les aciers transversaux en $\emptyset$ 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton. Pour disposition voire plan des fondations
2.1.7	Agglos bourres de 40 x 20 x 15 pour murs en fondation.	Les murs en fondation seront posés directement sur le béton de propreté. Les agglos utilisées devront résister à l'essai d'écrasement. Le bourrage se fera avec du béton faiblement dosé
2.1.8	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage bas	Le chaînage aura une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en $\emptyset$ 6 espacement de 18 cm. L'eau le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton. Pour disposition voire plan des fondations



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.1.9	Béton pour dallage dose a 300 kg /m3	Le dallage se fera sur terreplein. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton
<b>2.2</b>	<b>Elévation</b>	
2.2.1	Elévation des murs en agglos de 40 x 20 x 15	Les agglos utilises pour les élévations devront résister à l'essaie d'écrasement. Ils seront élevés conformément aux plans.
2.2.2	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour poteaux	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voir plan des fondations



**Programme des Nations Unies pour le développement**

2.2.3	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour linteaux	Lesdits linteaux auront une section de 15 x 20cm.les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau le, liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
2.2.4	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage haut.	Le chainage aura une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devront être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voir plan des fondations
<b>2.3</b>	<b>Charpente couverture</b>	



**Programme des Nations Unies pour le développement**

2.3.1	Fourniture et pose charpente en bois dur (fermes, pannes et planche de rive) essence mouvigui ou atui	Le bois utilise pour les éléments de charpente devrait au préalable être traité au koatsciage ou tout autres produits de traitement soumis à l'approbation du maître d'œuvre. Le taux d'humidité du bois devrait être acceptable. Les éléments devant supporter les pannes auront une section de 120 x 50 mm, les pannes auront une section de 80 x 50 mm tandis que les planche de rive auront une section de 250 x 30 mm
2.3.2	Fourniture et pose couverture en tôle aluminium 035 y compris accessoire et toutes autres sujétions de mise en œuvre	La couverture sera en tôle aluminium 0,35. La présente prestation prend également en compte les éléments de fixation (pointes à tôle rondelles). La pose se fera conformément au plan de toiture. Le recouvrement des tôles sur la largeur sera deux ondulations tandis que le recouvrement sur la longueur sera de 20 cm par rapport aux pannes des extrémité.
2.3.3	Fourniture et pose rive de faitage.	Le mur étant mitoyen à la clôture. L'étanchéité sur le mur sera assurée par la pose le long du mur des tôles des rive de dimension correspondante à la portion à recouvrir. Lesdites rives de faitage seront en aluminium de 0,35.
2.3.4	Fourniture et pose bande de rive	Les planches de rive seront recouvertes par les bonde de rive en aluminium 0,35.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

2.3.5	Fourniture et pose gouttière en aluminium	La collecte des eaux de toiture sera assurée par une gouttière en aluminium de 25. le recouvrement des gouttières sera de 20 cm. Les gouttières seront supportées par des supports invisibles en acier galvanise
<b>2.4</b>	<b>Enduit su mur</b>	
2.4	Fourniture et application enduit au mortier de ciment sur mur.	Le mortier pour l'enduit de ciment sera dose a 350 kg /m3. L'eau le liant hydraulique et le granulat utilisé pour la confection dudit mortier devrait être dans les bonnes proportions. La qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton. Avant application des enduits les murs recevront une couche de gobetis avec un mortier assez fluide et suffisamment enrichis en ciment et sable gros grains.
<b>2.5</b>	<b>Faux plafond</b>	
2.5.1	Fourniture et pose plafond en contre plaquet de 5mm	Le plafond sera en panneau de contre plaquet de 5mm. Ledit panneau et les latte pour le solivage devront préalablement être traité au koatsciage ou tout autre produit de traitement soumis à l'approbation du maitre d'œuvre. Les latte pour le solivage seront de section 80 x 30 mm. Lesdites lattes doivent être en sapelli ou tout autre essence arrêté de commun accord avec le maitre d'oeuvre.la pose sera du type joint de parpaing en plaques de 80 x 40.la présente prestation prend également ment en compte les corniches et toutes autres sujétions de mise en œuvre.
<b>2.6</b>	<b>Electricité</b>	



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.6.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation allant du bâtiment (lot 2) au tableau de commande du bâtiment principal en câble u 1000 de 4 x 4 mm <sup>2</sup> .	Ledit câble devra être de marque NEXANS ou similaire.
2.6.2	Fourniture et pose du réseau d'alimentation des prises en câble VGV 3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Ledit câble devra être de marque EURO CABLE ou similaire. .
2.6.3	Fourniture et pose du réseau d'alimentation des lampes en câble VGV 3 x 1,5mm <sup>3</sup>	Ledit câble devra être de marque EURO CABLE ou similaire
2.6.4	Fourniture et pose des gaines électriques de 20	Les gaine passant dans les murs seront de type OK PLAST tandis que celles passant dans le sol à l'extérieur seront de marque LEGRAND.
2.6.5	Fourniture et pose prises électrique	Le prise seront de type 2P + T et de marque SCHNEIDER et posée conformément aux règles de l'art.
2.6.6	Fourniture et pose interrupteur simple allumage	Les interrupteurs simple allumage seront de marque SCHNEIDER et pose conformément aux règles de l'art.
2.6.7	Fourniture et pose interrupteur double allumage	Les interrupteurs double allumage seront de marque SCHNEIDER et pose conformément aux règles de l'art.



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.6.8	Fourniture et pose coffret électrique 8 module	Le coffret devra être de marque INGELEC et pose conformément aux règles de l'art.
2.6.9	Fourniture et pose disjoncteur de tête 50 A.	Ledit disjoncteur devra être de marque SCHNEIDER
2.6.10	Fourniture et pose disjoncteur de 10 A et 16A	Ledit disjoncteur devra être de marque SCHNEIDER
2.6.11	Fourniture et pose hublot rond	Lesdits hublots seront choisis de commun accord avec le maître d'œuvre. Ces hublots seront de marque LEGRAND
2.6.12	Fourniture et pose réglettes de 120	Lesdites réglettes seront de marque PHILIPS
<b>2.7</b>	<b>Carrelage</b>	
2.7.1	Fourniture et pose carreau en grès cérame de 30 x 30	La présente prestation prend en compte là le coulage d'une chape de 4cm ainsi que la pose des carreaux en grès cérame de 30 x 30 pose au ciment colle de type CERCOL ou similaire. Lesdits carreaux devront avoir des dimensions régulières et capable de résister à l'essai d'usure et d'adhésion.
2.7.2	Fourniture et pose carreau en grès cérame de 20 x 20 pour sols des douches.	La présente prestation prend en compte là le coulage d'une chape de 4cm ainsi que la pose des carreaux en grès cérame de 20 x 20 pose au ciment colle de type CERCOL ou similaire. Lesdits carreau devront avoir des dimensions régulières et capable de résister à l'essai d'usure et d'adhésion. Le choix dudit carreau se fera de commun accord avec le maître d'œuvre.



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.7.3	Fourniture et pose carreau en faïences de 20 x 30 pour murs des douches.	Les murs des salles d'eau seront revêtus de carreau de type faïences de 30 x 20 pose avec du ciment colle. Le choix dudit carreau se fera de commun accord avec le maître d'œuvre.
<b>2.8</b>	<b>Plomberie sanitaire</b>	
2.8.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation en eau sanitaire.	Le réseau d'alimentation sera en tuyau aluminium de 20L
2.8.2	Fourniture du réseau d'évacuation des eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales.	L'évacuation des eaux usées sera en PVC 63 tandis que celui des eau vannes et pluviales en PVC 110.
2.8.3	Accessoires de raccordement	La présente prestation prend en compte toutes les sujétions d'assemblage et de raccord (nourrisse, coude, Te, etc.)
2.8.4	Fourniture et pose WC à la française	Lesdits WC devront être de marque OLYMPIC, OCEANIC OU MAIPLOB et pose conformément aux règles de l'art
2.8.5	Fourniture et pose lavabo	Lesdits lavabos devront être de marque OLYMPIC, OCEANIC OU MAIPLOB et pose conformément aux règles de l'art
2.8.6	Fourniture et pose siphon de sol.	Ledit siphon sera soit en plastic soit en PVC mais pose selon les règles de l'art
2.8.7	Fourniture et pose distributeur de papier hygiénique,	Les distributeurs de papier hygiénique devront être en aluminium.



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.8.8	Fourniture et pose porte serviette.	Les portes serviettes devront être en aluminium et comporte deux bras.
2.8.9	Fourniture et pose porte savon	Les portes serviettes devront être en aluminium.
2.8.10	Fourniture et pose miroir de 60 x 40	Le miroir sera pose au-dessus du lavabo et conformément aux règles de l'art
2.8.11	Fourniture et pose évier de cuisine	Ledit évier sera en Inox et de marque MAIPLOMB ou tout autre marque soumis à l'approbation du maitre d'œuvre
2.8.12	Fourniture et pose robinet de cuisine	Le robinet sera de marque MAIPLOMB et pose conformement aux règles de l'art
2.8.13	Fourniture et pose colonne de douche	La colonne de douche sera de marque MAIPLOMB et pose conformement aux règles de l'art.
<b>2.9</b>	<b>Menuiserie bois</b>	
2.9.1	Fourniture et pose porte en bois massif de 210 x 80	Ces portes seront faites en bois d'essence IROKO. Le taux d'humidité doit être acceptable.la structure de la porte sera arrêter de commun accord avec le maitre d'œuvre.
2.9.2	Fourniture et pose meuble sous évier de cuisine	Ce meuble sera fait en bois d'essence IROKO. Le taux d'humidité doit être acceptable.la structure du meuble sera arrêter de commun accord avec le maitre d'œuvre.
<b>2.10</b>	<b>Menuiserie métallique</b>	



## Programme des Nations Unies pour le développement

2.10.1	Fourniture et pose porte métallique de 220 x 90	Cette porte se constituera comme suit : Cadre en cornière de 35 x 35 x 3 mm. Le battant sera constitué d'un châssis en tube rectangulaire de 30 x 30 x 3 mm le remplissage en tube carre de 30 x 30 x 3mm et recouverte sur les deux faces d'une tôle plate de 7/10 <sup>e</sup> .la présente prestation prend également en compte la fourniture et la pose des serrures de marque LUXURY ou UNICS ou toutes autres serrures à canon soumis à l'approbation du maitre d'œuvre.
2.10.2	Fourniture et pose grilles métalliques de 120 x 120	Ces grilles seront constituées comme suit : cadre en cornière de 30 x 30 x 3mm. Le remplissage en fer carre de 14. Le modèle sera arrêté de commun accord avec le maitre d'œuvre.
<b>2.11</b>	<b>Peinture</b>	
2.11.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de UNIVERSEL sur murs intérieurs extérieur et sous face plafond y compris décapage et ponçage	Avant application des peintures toutes les surfaces devront préalablement être nettoyées. Les couleurs de peintures seront arrêtées de commun accord avec le maitre d'œuvre.
2.11.4	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur portes en bois et éléments métalliques.	Avant application des peintures toutes les surfaces devront préalablement être nettoyées. Les couleurs de peintures seront arrêtées de commun accord avec le maitre d'œuvre.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

<b>2.12</b>	<b>Vitrierie</b>	
2.12	Fourniture et pose vitrage sur châssis NACO	Le lavage des tableaux de fenêtre se fera proportionnellement aux dimensions de châssis naco 7 lames. Le verre devra être du verre clair de 5mm
<b>Rubrique 3 : Guérite</b>		
<b>3.1</b>	<b>Fondations</b>	
3.1.1	Implantation	L'implantation se fera conformément au plan d'implantation. Avant le début des travaux de terrassement le maitre d'œuvre devra au préalable réceptionner l'implantation. L'entreprise devra tenir compte de tout le nécessaire devant le servir pour son implantation.
3.1.2	Fouilles en puit de 60 x 60	Les fouilles en puits sont celles au droit des poteaux. Leur profondeur dans le cadre des études est de 1m. aucune étude géotechnique n'étant faite la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles de commun accord avec le maitre d'œuvre.
3.1.3	Fouille en rigole	Les fouilles en rigole sont celles des longrines elles auront une largeur de 60 cm. Leur profondeur dans le cadre des études est de 1m. aucune étude géotechnique n'étant faite, la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles et de commun accord avec le maitre d'œuvre.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3	L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton.
3.1.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour semelles isolée	Lesdites semelles auront une section de 60 x 60.les aciers porteurs et ceux de répartition seront en Ø 8 espacement de 15 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devront être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton.
3.1.6	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Amorces poteaux	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devront être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
3.1.7	Agglos bourres de 40 x 20 x 15 pour murs en fondation.	Les murs en fondation seront pose directement sur le béton de propreté. Les agglos utilises devrait résister à l'essai d'écrasement. Le bourrage se fera avec du béton



### Programme des Nations Unies pour le développement

3.1.8	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage bas	Le chaînage aura une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
3.1.9	Béton pour dallage dose a 250 kg /m3	Le dallage se fera sur terreplein. L'eau le liant hydraulique et les granulats utilises pour la confection dudit béton devront être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton
<b>3.2</b>	<b>Elévation</b>	
3.2.1	Elévation des murs en agglos de 40 x 20 x 15	Les agglos utilises pour les élévations devront résister à l'essaie d'écrasement. Ils seront élevés conformément aux plans.



### Programme des Nations Unies pour le développement

3.2.2	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour poteaux	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en $\varnothing$ 6 espacement de 18 cm. L'eau le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme aux spécifications de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
3.2.3	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour linteaux	Lesdits linteaux auront une section de 15 x 20cm.les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en $\varnothing$ 6 espacement de 18 cm. L'eau et les granulat utilise pour la confection dudit béton devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton .pour disposition voir plan des fondations



### Programme des Nations Unies pour le développement

3.2.4	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage haut.	Le chainage aura une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
3.2.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour toiture terrasse.	La toiture terrasse sera une dalle pleine de 12 cm. Les aciers porteurs et de répartition seront en HA 10 espace de 15 cm.
<b>3.3</b>	<b>Enduit su mur</b>	
3.1	Fourniture et application enduit sur mur	Le mortier pour l'enduit de ciment sera dose a 350 kg /m3. L'eau, le liant hydraulique et le granulat utilise pour la confection dudit mortier devront être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton. Avant application des enduits les murs recevront une couche de gobetis avec un mortier assez fluide et suffisamment enrichis en ciment et sable gros grains
<b>3.4</b>	<b>Chape lisse</b>	
3.4.1	Chape lisse au ciment	Le sol de la guérite recevra une finition en chape lisse de ciment de 4cm
<b>3.5</b>	<b>Menuiserie métallique</b>	



**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.5.1	Fourniture et pose porte métallique de 220 x 90	Ces portes seront constituées comme suit : cadre en cornière de 35 x 35 x 3 mm. Le battant sera constitué d'un châssis en tube rectangulaire de 30 x 30 x 3 mm le remplissage en tube carre de 30 x 30 x 3mm et recouverte sur les deux faces d'une tôle plate de 7/10e.la présente prestation prend également en compte la fourniture et la pose des serrures de marque LUXURY ou UNICS ou toutes autres serrures à canon soumis à l'approbation du maitre d'œuvre.
3.5.2	Fourniture et pose grilles métalliques de 100 x 100	Ces grilles seront constituées comme suit : Cadre en cornière de 30 x 30 x 3 mm. Le remplissage en fer carre de 14. Le modèle sera arrêté de commun accord avec le maitre d'œuvre.
<b>3.6</b>	<b>Vitrerie</b>	
3.6.1	Fourniture et pose Châssis NACO sur fenêtres	Le lavage des tableaux de fenêtre se fera proportionnellement aux dimensions de châssis naco 7 lames. Le verre devra être du verre clair de 5mm
<b>3.7</b>	<b>Electricité courant fort</b>	
3.7.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation allant de la guérite au bâtiment principal en câble U1000 4 X 4 mm <sup>2</sup> .	Ledit câble devra être de marque NEXANS ou similaire.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.7.2	Fourniture et pose du réseau d'alimentation des prises en câble VGV 3 x 2,5mm <sup>2</sup>	Ledit câble devra être de marque EURO CABLE ou similaire. .
3.7.3	Fourniture et pose su réseau d'alimentation des lampes en câble VGV 3 x 1,5mm <sup>3</sup>	Ledit câble devra être de marque EURO CABLE ou similaire
3.7.4	Fourniture et pose des gaines électriques de 20	Les gaine passant dans les murs seront de type OK PLAST tandis que ceux passant dans le sol à l'extérieur seront de marque LEGRAND.
3.7.5	Fourniture et pose prises électrique	Le prise seront de type 2P + T et de marque SCHNEIDER et pose conformément aux règles de l'art.
3.7.7	Fourniture et pose interrupteur double allumage	L'interrupteurs double allumage sera de marque SCHNEIDER et pose conformément aux règles de l'art.
3.7.8	Fourniture et pose coffret électrique 4 modules et connections	Le coffret devra être de marque LEGRAND et pose conformément aux règles de l'art.
3.7.9	Fourniture et pose disjoncteur de tête 65 A.	
3.7.10	Fourniture et pose disjoncteur de 16 A	Ledit disjoncteur devra être de marque SCHNEIDER
3.7.11	Fourniture et pose réglettes de 120	Lesdites réglettes seront de marque PHILIPS
3.7.12	Fourniture et pose réglettes étanche 120.	Lesdites réglettes seront de marque PHILIPS



**Programme des Nations Unies pour le développement**

<b>3.8</b>	<b>Peinture</b>	
3.8.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de UNIVERSEL sur murs extérieurs, extérieurs et sous face plafond y compris décapage et ponçage	Avant application des peintures toutes les surfaces devront préalablement être nettoyées. Les couleurs de peintures seront arrêtées de commun accord avec le maitre d'œuvre.
3.8.2	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque National sur portes et grilles de fenêtres métallique.	Avant application des peintures toutes les surfaces devront préalablement être nettoyées. Les couleurs de peintures seront arrêtées de commun accord avec le maitre d'œuvre.
<b>3.9</b>	<b>Etanchéité</b>	
3.9.1	Fourniture et application étanchéité de type psoralène sur toiture terrasse.	Afin d'éviter les transmissions d'humidité sur la paroi intérieure de la dalle, la face extérieure de la dalle recevra une couche de feutre bitumineux de type psoralènes granule pose à chaud.
<b>Rubrique 4: construction château d'eau et alimentation</b>		
<b>4.1</b>	<b>Château et local technique</b>	
4.1.1	Implantation	L'implantation se fera conformément au plan d'implantation. Avant le début des travaux de terrassement le maitre d'œuvre devra au préalable réceptionner l'implantation. L'entreprise devra tenir compte de tout le nécessaire devant le servir pour son implantation.



### Programme des Nations Unies pour le développement

4.1.2	Fouille en grande masse	Compte tenu du fait que la semelle est un radier, on procédera à une fouille en grande masse de 250 x 250 x 100. la profondeur sera arrêtée de commun accord avec le maître d'œuvre. Dans le cadre des études nous avons pris une profondeur de 1m
4.1.3	Remblai des fondations	Après exécution des fondations on procédera au remblai des fondations en couches successive de 20 cm
4.1.4	Béton armé dose à 350kg /m <sup>3</sup> pour radier général	Le radier aura une épaisseur de 25cm. les aciers porteurs et de répartition seront en HA 10 espacement de 20cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonnes proportions. La qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton
4.1.5	Béton armé dose à 350kg /m <sup>3</sup> pour Poteau.	Lesdits poteaux auront une section de 25 x 25 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA12 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau et le granulat utilisés pour la confection dudit béton devraient être dans les bonnes proportions. La qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voir plan des fondations



**Programme des Nations Unies pour le développement**

4.1.6	Béton arme dose a 350kg /m3 pour Dalle intermédiaire.	La dalle intermédiaire aura une épaisseur de 12 cm. Les aciers porteurs et de répartition seront en HA 10 espacement de 20 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion. La qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton
4.1.7	Béton arme dose a 350kg /m3 pour Dalle support cubitenaire.	La dalle support aura une épaisseur de 15cm.les acier porteur seront en HA 12 tandis que les aciers de répartition en HA 10 espacement de 20 cm. L'eau et le granulat utilise pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton
4.1.8	Élévation en agglos de 40 x 20 x 15	Les agglos utilises pour les élévations devront résister à l'essaie d'écrasement. Ils seront élevés conformément aux plans.



### Programme des Nations Unies pour le développement

4.1.9	Béton arme dose a 350kg /m3 pour coulage linteaux.	Lesdits linteaux auront une section de 15 x 20cm.les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devra être dans les bonne proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations.
4.1.10	Fourniture et pose claustras	A 1,5 m du sol on procédera à l'élévation des claustrât afin de permettre la ventilation du local technique. Le type de claustrât sera arrêter de commun accord avec le maitre d'œuvre.
4.1.11	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 80	Cette porte sera constituée comme suit : cadre en cornière de 35 x 35 x 3mm. Le battant sera constitué d'un châssis en tube rectangulaire de 30 x 30 x 3 mm le remplissage en tube carre de 30 x 30 x 3mm et recouverte sur les deux faces d'une tôle plate de 7/10e.la présente prestation prend également en compte la fourniture et la pose des serrures de marque LUXURY ou UNICS ou toutes autres serrures à canon soumis à l'approbation du maitre d'œuvre.



## Programme des Nations Unies pour le développement

4.1.12	Enduit su mur au mortier de ciment et raccords	L'ensemble de la structure recevra un enduit au mortier de ciment. Le mortier pour l'enduit de ciment sera dose a 350 kg /m3. L'eau, le liant hydraulique et les granulat utilisés pour la confection dudit mortier devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton. Avant application des enduits les murs recevront une couche de gobetis avec un mortier assez fluide et suffisamment enrichis en ciment et sable gros grains.
4.1.13	Fourniture et pose garde-corps et échelle métallique en acier galvanisé.	Ledit garde-corps sera en tube carre de 40 x 40 x 3 mm traverse par les des tubes ronds de 20. L'échelle sera en tube galvanisé de 40 x 40.
4.1.14	Fourniture et application peinture de type PANTEX 1300	Avant application des peintures toutes les surfaces devront préalablement être nettoyées. Les couleurs de peintures seront arrêtées de commun accord avec le maitre d'œuvre.
4.1.15	Fourniture et pose bâche a eau de 1500 l.	Ladite bâche sera de type HEALT lourd et posée conformément aux règles de l'art.
<b>4.2</b>	<b>Installation pompe</b>	
<b>4.2.1</b>	<b>Partie plomberie</b>	
4.2.1.1	Fourniture et pose filtre	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.2	Fourniture et pose anti retour de 50	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.



### Programme des Nations Unies pour le développement

4.2.1.3	Fourniture et pose réduction laiton 50/32	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.4	Fourniture et pose tuyau poly de 32	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.5	Fourniture et pose coude poly de 32	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.6	Fourniture et pose embout poly de 1'1/2	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.7	Fourniture et pose colliers de 32	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.8	Fourniture et pose flotteur mécanique 1/14	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.9	Fourniture et pose coude laiton de 40	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.10	Fourniture et pose réduction laiton 1"1/4 x 32	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.1.11	Autres accessoires	Ces accessoires devront être de qualité et pose selon les règles de l'art.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

4.2.1.12	Démontage de la pompe mécanique en place, ouverture du puits, installation des pompes et fermeture du puits.	Le puits en place devra servir à l'approvisionnement du château. De ce fait l'entreprise procédera au démontage de la pompe mécanique en place, de l'ouverture du puits, de la création du système de pose de la pompe électrique, de la fermeture de puits et de la pose de la pompe mécanique de telle manière que les deux pompes fonctionnent simultanément. L'entreprise prendra en compte toutes les sujétions de mise en œuvre.
<b>4.2.2</b>	<b>Partie électrique</b>	
4.2.2.1	Fourniture et pose pompe immergée de marque INTERDAP	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.2.2	Fourniture et pose flotteur électrique	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
4.2.2.3	Fourniture et pose câble VGV 3 x 2,5	Le câble devra être de type EURO CABLE
4.2.2.4	Fourniture et pose câble VGV 3 x 1,5	Le câble devra être de type EURO CABLE
4.2.2.5	Fourniture et pose tableau de commande	Le tableau comprendra les éléments suivants : Le coffret métallique, le relais, les disjoncteurs, l'horloge etc.
<b>Lot 5: Installation du réseau incendie armé (RIA)</b>		
<b>5.1</b>	<b>Partie plomberie</b>	
5.1.1	Fourniture et pose Tuyau galvanisé 40-49	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.



### Programme des Nations Unies pour le développement

5.1.2	Fourniture et pose Raccord union 40-49	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.3	Fourniture et pose Vanne a boisseau 1/4	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.4	Fourniture et pose Mamelon 1/4 galvanisé	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.5	Fourniture et pose Coude galvanisé 1/4 MF	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.6	Fourniture et pose Coude galvanisé 1/4 FF	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.7	Fourniture et pose Réduction galvanisée 2 x 1/4	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.8	Réduction galvanisée 40 x 33	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.9	Fourniture et pose Anti- retour 2"	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.10	Fourniture et pose Vanne a boisseau 26-33	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.11	Fourniture et pose Embout 1 1/2 x 3 1/4	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.12	Fourniture et pose Raccord bâche de 50	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.13	Fourniture et pose Bâche a eau de 3000 l.	Ladite bâche sera de type HEALT lourd



### Programme des Nations Unies pour le développement

5.1.14	Fourniture et pose lance a incendie de 30 m de longueur	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.1.15	Coulage plateforme devant recevoir la bâche a eaux	La bâche a eau sera pose sur une plateforme en béton arme de 250 x 250 x 15 cm. Les aciers porteur et de répartition seront en HA 8 .
<b>5.2</b>	<b>Partie électrique</b>	
5.2.1	Fourniture et pose Pompe triphasée Centrifuge de marque SALMSON	Ladite pompe sera de marque SALMSON et pose suivant les règles de l'art
5.2.2	Fourniture et pose Ballon supprimeur 100 l	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.3	Fourniture et pose Te à 5 voies	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.4	Fourniture et pose pressostat supprimeur	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.5	Fourniture et pose Manomètre	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.6	Fourniture et pose armoire de commande automatique	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.7	Fourniture et pose flotteur électrique	Cet élément devra être de qualité et pose suivant les règles de l'art.
5.2.8	Fourniture et pose câble souple 5 x 2,5	Ledit câble sera de marque EURO CABLE.la présente prestation prend également en compte la gaine de marque LEGRAND.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

5.2.9	Fourniture et pose câble souple 3 x 2,5	Ledit câble sera de marque EURO CABLE.la présente prestation prend également en compte la gaine de marque LEGRAND.
5.2.10	Fourniture et pose câble d'alimentation 5 x 4 mm <sup>2</sup>	Ledit câble sera de marque EURO CABLE.la présente prestation prend également en compte la gaine de marque LEGRAND et les fouilles en rigole.
<b>Rubrique 6 : construction hangar pour groupe électrogène</b>		
6.1	Fouille en grande masse de 250 x 250 x 50	Ladite fouille sera exécutée conformément au plan de fondation.
6.2	Béton dose a 350 kg /m3 pour radier général	Le radier aura une épaisseur de 25cm.les aciers porteurs et de répartition seront en HA 12 espacement de 20cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton
6.3	Fourniture et pose poteau en tube carre de 80 x 80 x 3 mm	La charpente sera supportée sur la partie arrière par le mur de clôture et sur sa partie avant par deux poteau en tube métallique de 80 x 80 x 3mm.



### Programme des Nations Unies pour le développement

6.4	Fourniture et pose charpente en bois dur.	Le bois utilise pour les éléments de charpente devra au préalable être traite au koatsciage ou tout autres produits de traitement soumis à l'approbation du maitre d'œuvre. Le taux d'humidité du bois devra être acceptable. Les éléments devant supporter les pannes auront une section de 80 x 80mm, les pannes auront une section de 80 x 50 mm tandis que les planche de rive auront une section de 200 x 30 mm
6.5	Fourniture et pose couverture en tôles ondulées aluminium de 0.35	La couverture sera en tôles aluminium 0,35.la présente prestation prend également en compte les éléments de fixation (pointes a tôle rondelles).la pose se fera conformément au plan de toiture. Le recouvrement des tôles sur la largeur sera deux ondulations tandis que le recouvrement sur la longueur sera de 20 cm par rapport aux pannes des extrémités.
6.6	Fourniture et pose gouttière en aluminium.	La collecte des eaux de toiture sera assurée par une gouttière en aluminium de 25. Le recouvrement des gouttières sera de 20 cm. Les gouttières seront supportées par des supports invisible galvanisé.
6.7	Fourniture et pose rive de faitage.	Le mur étant mitoyen à la clôture, l'étanchéité sur le mur sera assurée par la pose le long du mur d'une tôle des rives de dimension correspondante a la portion à recouvrir. Lesdites rives de faitage seront en aluminium de 0,35.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

6.8	Fourniture et pose descente eau pluviale en PVC normalise de 100	La descente d'eau pluviale sera en PVC normalise de 110 ladite prestation prend en compte toutes les sujétions de mise en œuvre.
<b>Rubrique 7 : voirie et réseau divers (VRD)/Fosse septique puisard</b>		
<b>7.1</b>	<b>Assainissement</b>	
7.1.1	Fourniture et pose regard évacuation des eaux usées, eaux vannes et eaux pluvial	La collecte des eaux usées, des eaux vannes, et des eaux pluviales sera assure par des regards de 60 x 60 construit en agglos de 12cm le couvercle aura une épaisseur de 4 cm et le ferrailage en HA 8
7.1.2	Fourniture et pose tuyaux PVC 125 pour évacuation des eaux pluviales	Le drainage des eaux pluviales sera assure par les PVC normalisée de 125.la présente prestation prend également en compte les Fouilles et les remblais
7.1.3	Mise en place d'un dallage avec du béton dose à 350 kg /m3 pour passage véhicules et piétons.	Ledit dallage aura une épaisseur de 15 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devront être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton .les acier porteurs et de répartition seront du HA10.des joints de dilatation doivent être prévus sur tous les 25m <sup>2</sup> .la présente prestation prend également en compte tous les travaux de terrassement devant être effectuée avant le coulage. Les surfaces de coulage doivent être correctement compactées avant le coulage.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

<b>7.2</b>	<b>Fosse septique et puisard</b>	
7.2.1	Fouille en puits pour fosse septique et puisard	La fouille en grande masse pour la fosse septique a pour dimension 500 x 200 x 200 cm.
7.2.2	Béton de propreté dose a 150 kg /m3.	L'eau, le liant hydraulique et le granulat utilise pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton.
7.2.3	Elévation fosse septique et puisard en agglos bourre de 40 x 20 x 15.	La fosse septique sera élevée en parpaing bourre de 40 x 20 x15
7.2.4	Enduit au mortier de ciment	Le mortier pour l'enduit de ciment sera dose a 350 kg /m3. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit mortier devrait être dans les bonne proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du mortier. Avant application des enduits les murs recevront une couche de gobetis avec un mortier assez fluide et suffisamment enrichis en ciment et sable gros grains. Avant le séchage, les parois recevront une couche de barbotine.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

7.2.5	Béton pour dalle dose a 350 kg/m3	Le dessus de la fosse sera coule avec un béton dose a 350 kg /m3. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit mortier devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton. Ladite dalle aura une épaisseur de 15 cm. Les aciers porteurs seront du HA 10 et les aciers de répartition du HA 8.
<b>Rubrique 8 : Clôture et concertina</b>		
<b>8.1</b>	<b>Clôture</b>	
<b>8.1.1</b>	<b>Fondations</b>	
8.1.1.1	Implantation	L'implantation se fera conformément au plan d'implantation. Avant le début des travaux de terrassement le maitre d'œuvre devra au préalable réceptionner l'implantation. L'entreprise devra tenir compte de tout le nécessaire devant le servir pour son implantation.
8.1.1.2	Fouilles en puits	Les fouilles en puits sont celle au droit des poteaux. Leur profondeur dans le cadre des études est de 1m. Aucune étude géotechnique n'étant faite la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles de commun accord avec le maitre d'œuvre.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.1.3	Fouilles en rigole	Les fouilles en rigole sont celles des longrines elles auront une largeur de 60 cm. Leur profondeur dans le cadre des études est de 1m. Aucune étude géotechnique n'étant faite la profondeur idéale sera arrêtée lors des fouilles et de commun accord avec le maître d'œuvre.
8.1.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3.	L'eau, éliant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton.
8.1.1.5	Béton arme pour semelles isolées dose a 350 kg/m3	Lesdites semelles auront une section de 60 x 60.les aciers porteurs et ceux de répartition seront en Ø 8 espacement de 15 cm. L'eau et le granulat utilise pour la confection dudit béton devront être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton.
8.1.1.6	Béton arme pour amorces poteaux dose a 350 kg/m3	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportions. La qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voir plan des fondations



### Programme des Nations Unies pour le développement

8.1.1.7	Mur en fondation en agglos bourres de 40 x 20 x 20.	Les murs en fondation seront posés directement sur le béton de propreté. Les agglos utilise devons résister à l'essai d'écrasement. Le bourrage se fera avec du béton.
8.1.1.8	Béton arme pour chainage bas dose a 350 kg/m3	Le chainage aura une section de 20 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en $\emptyset$ 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devrait être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
<b>8.1.2</b>	<b>Elévations et enduits</b>	
8.1.2.1	Elévation en agglos de 40 x 20 x 15	Les agglos utilises pour les élévations devront résister à l'essaie d'écrasement. Ils seront élevés conformément aux plans.
8.1.2.2	Béton arme pour poteaux dose a 350 kg/m3.	Lesdits poteaux auront une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en $\emptyset$ 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilise pour la confection dudit béton devront être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton .pour disposition voir plan des fondations.



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.2.3	Béton arme pour becquet et chainage haute dose a 350kg/m3	Le chainage aura une section de 15 x 15 cm. Les aciers longitudinaux seront 4HA 8 et les aciers transversaux en Ø 6 espacement de 18 cm. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit béton devra être dans les bonne proportion .la qualité de ces éléments devrait être conforme à la spécification de la composition du béton pour disposition voire plan des fondations
8.1.2.4	Enduit et raccords au mortier de ciment.	Le mortier pour l'enduit de ciment sera dose a 350 kg /m3. L'eau, le liant hydraulique et les granulats utilisés pour la confection dudit mortier devra être dans les bonnes proportions .la qualité de ces éléments devra être conforme à la spécification de la composition du béton. Avant application des enduits les murs recevront une couche de gobetis avec un mortier assez fluide et suffisamment enrichis en ciment et sable gros grains
<b>8.1.3 Menuiserie métalliques</b>		
8.1.3.1	Fourniture et pose poteau en tube carre de 80 x 80 x 3 mm	Lesdits tubes auront une longueur de 1,5 m. la partie scellée au droit des poteaux aura des pattes de scellement sur 50cm de sorte qu'après scellement la partie au-dessus du chainage de la clôture soit de 1m
8.1.3.2	Fourniture et pose grilles de protection	La grille de protection est une structure en fer plat de 30 x 5 mm traversée par des rond lisse de 14 mm Les parties hautes de ces barreaux seront pointues



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.3.3	Fourniture et pose portail métallique de 400 x 250 de haut	Le portail sera constitué d'une ossature en tube carre de 50 x 50 x 3mm, traverse sur sa partie supérieure par des barreaux d'en tube rond de 30 x 3mm.la partie basse aura une tôle plate ajoure de 20/10 <sup>e</sup> .la présente prestation prend en compte toutes les sujétions de mise en œuvre (galet de roulement, Verrou, et cadenas de marque vachette.)
8.1.3.4	Fourniture et pose portillon de 250 x 90	Le portail sera constitué d'une ossature en tube carre de 50 x 50 x 3mm, traverse sur sa partie supérieure par des barreaux d'en tube rond de 30 x 3mm.la partie basse aura une tôle plate ajoure de 20/10 <sup>e</sup> . La présente prestation prend en compte toutes les sujétions de mise (Verrou, Serrure a canon de marque LUXURY ou UNICS ou VACHETTE d'origine).
8.1.3.5	Fourniture et pose rail en cornière galvanise de 50 x 50 x 4 mm	La cornière devant recevoir les galets de roulement doit être en acier galvanise de 50 x 50 x 4mm
8.1.3.6	Fourniture et pose profile en U pour réception portail.	Afin d'optimiser la sécurité du portail a la fermeture, celui-ci s'encastrea dans profile en U a la fermeture du portail
<b>8.1.4</b>	<b>Peinture</b>	
8.1.4.1	Fourniture et application peinture de type PANTEX 1300 sur mur de clôture.	Les murs de clôture recevront deux couches de peinture. Une première couche d'impression et une seconde couche de finition avec la peinture de type PANTEX 1300



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.4.2	Fourniture et application peinture dite a huile de type SEIGNERIE sur éléments métalliques	Tous les éléments métalliques (Grilles de protection, portail portillons) recevront deux couches de peinture dite a huile de type SEIGNERIE. Mais au préalable ces éléments recevront une couche d'anti rouille. Les surfaces devront être correctement nettoyé avant toute application de peinture
<b>8.2</b>	<b>Concertina</b>	
8.2.1	Fourniture et pose support fil barbelé en cornière de 30 x 30	Le barbelé gala sera supporté par des éléments en cornière de 30 x 60 x 2 mm. Ces éléments seront soude sur les poteaux en tube de 80 x 80 x 3mm.la présente prestation prend également en compte l'application de la peinture et l'anti rouille de marque SEIGNEURIE sur lesdits éléments.
8.2.2	Fourniture et pose ficelle galvanisée	Les ficelles serviront de support pour le barbelées, des trous seront prévus sur les supports métalliques afin de les recevoir.
8.2.3	Fourniture et pose fil barbelé galvanisée de diamètre de 80 cm.	L'entreprise veillera sur la qualité du barbelé. Aucune corrosion ne sera tolere.de ce fait afin d'éviter tout désagréments bien vouloir l'acheter dans un magasin JACO

**Fin de la description**



## Programme des Nations Unies pour le développement

### IX -2 - TABLEAU DES COÛTS

---

- 1) Le Tableau des coûts doit fournir une répartition des coûts détaillée pour chaque élément constitutif de l'offre, si possible dans le respect de l'ordre de présentation de la soumission.
- 2) Les descriptions techniques chaque ouvrage proposé doivent fournir suffisamment de détail afin que Maitre d'ouvrage puisse apprécier au mieux la conformité de l'offre avec les spécifications précisées dans le Détail de la Demande et dans les Spécifications Techniques de cet ITB.
- 3) L'ensemble des prix / taux cités doivent être formulés hors taxe, étant donné que les Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, bénéficient du statut d'exonération d'impôts directs.
- 4) Le formulaire ci-après doit être utilisé pour préparer le Tableau des coûts. Le formulaire suit une structure spécifique qui peut ou peut ne pas être applicable, mais qui est en tout état de cause donnée comme exemple.



## PROJET DE REHABILITATION, DE SECURISATION ET D'AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU PROJET TRIDOM II

Réf	Désignation	Quantité	Unité	P. U	P. Total
<b>Rubrique 1 : Réfection bâtiment principal</b>					
<b>1.1</b>	<b>Peinture</b>				
1.1.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de UNIVERSEL sur murs intérieurs, extérieurs et sous face plafonds y compris décapage et ponçage	235	m <sup>2</sup>		
1.1.2	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur portes, fenêtres et éléments métalliques.	55	m <sup>2</sup>		
1.1.3	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur planches de rive et plinthes	20	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 1.1</b>				
<b>1.2</b>	<b>Menuiserie métallique</b>				
1.2.1	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 90	1,89	m <sup>2</sup>		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

1.2.2	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 180	3,78	u		
1.2.3	Fourniture et pose grilles métalliques de 120 x 120	8,64	u		
	<b>Sous total 1.2</b>				
<b>1.3</b>	<b>Serrurerie</b>				
1.3.1	Fourniture et pose de serrures à canon sur portes intérieures et extérieures en bois.	6	u		
	<b>Sous total 1.3</b>				
<b>1.4</b>	<b>Carrelage</b>				
1.4.1	Décapage du sol en place et évacuation	130	m <sup>2</sup>		
1.4.2	Fourniture et pose carreaux en grès cérame de 30 x 30	130	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 1.4</b>				
<b>1.5</b>	<b>Charpente plafond couverture</b>				
1.5.1	Réfection des plaques de plafond endommagés par les infiltrations d'eau a travers la toiture	1	ff		
1.5.2	Colmatage des trous d'infiltration a travers la toiture.	1	ff		
1.5.3	Fourniture et pose gouttière sur les deux rives de la couverture	28	ml		
1.5.4	Fourniture et pose descente eaux pluviale.	10	ml		
	<b>Sous total 1.5</b>				
	<b>Total lot 1</b>				
<b>Rubrique 2 : CONSTRUCTION CUISINE, MAGASIN ET BLOC SANITAIRE</b>					



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.1	Fondation				
2.1.1	Implantation	1	ff		
2.1.2	Fouilles en puits de 60 x 60	3,6	m <sup>3</sup>		
2.1.3	Fouille en rigole	38,5	ml		
2.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3	1,155	m <sup>3</sup>		
2.1.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour semelles isolées	0,72	m <sup>3</sup>		
2.1.6	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Amorces poteaux	0,225	m <sup>3</sup>		
2.1.7	Agglos bourres de 40 x 20 x 15 pour murs en fondation.	38,5	m <sup>2</sup>		
2.1.8	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage bas	0,86625	m <sup>3</sup>		
2.1.9	Béton pour dallage dose a 250 kg /m3	40	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.1</b>				
<b>2.2</b>	<b>Elévation</b>				
2.2.1	Elévation des murs en agglos de 40 x 20 x 15	115,5	m <sup>2</sup>		
2.2.2	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour poteaux	0,675	m <sup>3</sup>		
2.2.3	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour linteaux	0,18	m <sup>3</sup>		
2.2.4	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage haut.	0,86625	m <sup>3</sup>		
	<b>Sous total 2.2</b>				
<b>2.3</b>	<b>Charpente couverture</b>				



**Programme des Nations Unies pour le développement**

2.3.1	Fourniture et pose charpente en bois dur (fermes, pannes et planche de rive) essence mouvigui ou atui	1	m <sup>3</sup>		
2.3.2	Fourniture et pose couverture en tôle aluminium 035 y compris accessoire et toutes autres sujétions de mise en œuvre	50	m <sup>2</sup>		
2.3.3	Fourniture et pose rive de faitage.	14	ml		
2.3.4	Fourniture et pose bande de rive	20	ml		
2.3.5	Fourniture et pose gouttières en aluminium	14	ml		
	<b>Sous total 2.3</b>				
<b>2.4</b>	<b>Enduit su mur</b>				
2.4	Fourniture et application enduit au mortier de ciment sur mur.	171	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.4</b>				
<b>2.5</b>	<b>Faux plafond</b>				
2.5.1	Fourniture et pose plafond en contre plaquet de 5mm	20	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.5</b>				
<b>2.6</b>	<b>Electricité</b>				



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.6.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation allant du bâtiment (rubrique 2) au tableau de commande du bâtiment principal en câble u 1000 de 4 x 4 mm <sup>2</sup> .	50	ml		
2.6.2	Fourniture et pose du réseau d'alimentation des prises en câble VGV 3 x 2,5mm <sup>2</sup>	100	ml		
2.6.3	Fourniture et pose su réseau d'alimentation des lampes en câble VGV 3 x 1,5mm <sup>3</sup>	100	ml		
2.6.4	Fourniture et pose des gaines électriques de 20	300	ml		
2.6.5	Fourniture et pose prises électrique	4	u		
2.6.6	Fourniture et pose interrupteur simple allumage	5	u		
2.6.7	Fourniture et pose interrupteur double allumage	2	u		
2.6.8	Fourniture et pose coffret électrique 8 module	1	u		
2.6.9	Fourniture et pose disjoncteur de tête 65 A.	1	u		
2.6.10	Fourniture et pose disjoncteur de 16 A	6	u		



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.6.11	Fourniture et pose hublot rond	4	u		
2.6.12	Fourniture et pose réglettes de 120	4	u		
	<b>Sous total 2.6</b>				
<b>2.7</b>	<b>Carrelage</b>				
2.7.1	Fourniture et pose carreau en grés cérame de 30 x 30	34	m <sup>2</sup>		
2.7.2	Fourniture et pose carreau en grés cérame de 20 x 20 pour sols des douches.	6	m <sup>2</sup>		
2.7.3	Fourniture et pose carreau en faïences de 20 x 30 pour murs des douches.	70	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.7</b>				
<b>2.8</b>	<b>Plomberie sanitaire</b>				
2.8.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation en eau sanitaire.	200	ml		
2.8.2	Fourniture du réseau d'évacuation des eaux usées et eaux vannes et eaux pluviales.	100	ml		
2.8.3	Accessoires de raccordement	1	ff		
2.8.4	Fourniture et pose wc a la française	2	u		
2.8.5	Fourniture et pose lavabo	1	u		
2.8.6	Fourniture et pose receveur de douche de 90 x 90.	1	u		



### Programme des Nations Unies pour le développement

2.8.7	Fourniture et pose distributeur de papier hygiénique,	2	U		
2.8.8	Fourniture et pose porte serviette.	1	U		
2.8.9	Fourniture et pose porte savon	1	U		
2.8.10	Fourniture et pose miroir de 60 x 40	1	U		
2.8.11	Fourniture et pose évier de cuisine	1	U		
2.8.12	Fourniture et pose robinet de cuisine	1	U		
2.8.13	Fourniture et pose colonne de douche	1	U		
	<b>Sous total 2.8</b>				
<b>2.9</b>	<b>Menuiserie bois</b>				
2.9.1	Fourniture et pose porte en bois massif de 210 x 80	3	U		
2.9.2	Fourniture et pose meuble sous évier de cuisine	1	Ens		
	<b>Sous total 2.9</b>				
<b>2.10</b>	<b>Menuiserie métallique</b>				
2.10.1	Fourniture et pose porte métallique de 220 x 90	3,96	m <sup>2</sup>		
2.10.2	Fourniture et pose grilles métalliques de 120 x 120	2,88	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.10</b>				
<b>2.11</b>	<b>Peinture</b>				

**Programme des Nations Unies pour le développement**

2.11.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de UNIVERSEL sur murs intérieurs, extérieur et sous face plafond y compris décapage et ponçage	131	m <sup>2</sup>		
2.11.4	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque NATIONAL sur portes en bois et éléments métalliques.	25	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.11</b>				
<b>2.12</b>	<b>Vitrerie</b>				
2.12	Fourniture et pose vitrage sur châssis NACO	2,88	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 2.11</b>				
	<b>Total lot 2</b>				
<b>Rubrique 3 : Guérite</b>					
<b>3.1</b>	<b>Fondations</b>				
3.1.1	Implantation	1	ff		
3.1.2	Fouilles en puits de 60 x 60	1,44	m <sup>3</sup>		
3.1.3	Fouille en rigole	10	ml		
3.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3	0,3	m <sup>3</sup>		
3.1.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour semelles isolées	0,288	m <sup>3</sup>		
3.1.6	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Amorces poteaux	0,1125	m <sup>3</sup>		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.1.7	Agglos bourres de 40 x 20 x 15 pour murs en fondation.	10	m <sup>2</sup>		
3.1.8	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage bas	0,225	m <sup>3</sup>		
3.1.9	Béton pour dallage dose a 250 kg /m3	6,25	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.1</b>				
<b>3.2</b>	<b>Elévation</b>				
3.2.1	Elévation des mur en agglos de 40 x 20 x 15	30	m <sup>2</sup>		
3.2.2	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour poteaux	0,27	m <sup>3</sup>		
3.2.3	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour linteaux	0,16875	m <sup>3</sup>		
3.2.4	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour Chainage haut.	0,225	m <sup>3</sup>		
3.2.5	Béton arme dose a 350 kg /m3 pour toiture terrasse.	1,176	m <sup>3</sup>		
	<b>Sous total 3.2</b>				
<b>3.3</b>	<b>Enduit su mur</b>				
3.1	Fourniture et application enduit sur mur	30	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.3</b>				
<b>3.4</b>	<b>Chape lisse</b>				
3.4.1	Chape lisse au ciment	9	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.4</b>				
<b>3.5</b>	<b>Menuiserie métallique</b>				
3.5.1	Fourniture et pose porte métallique de 220 x 90	1,98	m <sup>2</sup>		

**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.5.2	Fourniture et pose grilles métalliques de 100 x 100	3	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.5</b>				
<b>3.6</b>	<b>Vitrierie</b>				
3.6.1	Fourniture et pose Châssis NACO sur fenêtres	3	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.6</b>				
<b>3.7</b>	<b>Electricité courant fort</b>				
3.7.1	Fourniture et pose du réseau d'alimentation allant de la guérite au bâtiment principal en câble U1000 4 X 4 mm <sup>2</sup> .	50	ml		
3.7.2	Fourniture et pose du réseau d'alimentation des prises en câble VGV 3 x 2,5mm <sup>2</sup>	100	ml		
3.7.3	Fourniture et pose su réseau d'alimentation des lampes en câble VGV 3 x 1,5mm <sup>3</sup>	100	ml		
3.7.4	Fourniture et pose des gaines électriques de 20	300	ml		
3.7.5	Fourniture et pose prises électrique	2	u		
3.7.7	Fourniture et pose interrupteur double allumage	1	u		
3.7.8	Fourniture et pose coffret électrique 8 module et connections	1	u		
3.7.9	Fourniture et pose disjoncteur de tête 65 A.	1	u		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

3.7.10	Fourniture et pose disjoncteur de 16 A	3	u		
3.7.11	Fourniture et pose réglette de 120	1	u		
3.7.12	Fourniture et pose réglette étanche 120.	3	u		
	<b>Sous total 3.7</b>				
<b>3.8</b>	<b>Peinture</b>				
3.8.1	Fourniture et application de peinture a eau de type WALTER 15000 de UNIVERSEL sur mur intérieur, extérieurs et sous face plafond y compris décapage et ponçage	70	m <sup>2</sup>		
3.8.2	Fourniture et application de peinture dite a huile de marque National sur portes et grilles de fenêtres métalliques.	10	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.8</b>				
<b>3.9</b>	<b>Etanchéité</b>				
3.9.1	Fourniture et application étanchéité de type psoralène sur toiture terrasse.	9	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 3.9</b>				
<b>Total lot 3</b>					
<b>Rubrique 4 : construction château d'eau et alimentation</b>					
<b>4.1</b>	<b>Château et local technique</b>				
4.1.1	Implantation	1	ff		
4.1.2	Fouille en grande masse	6,25	m <sup>3</sup>		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

4.1.3	Remblai des fondations	1	ff		
4.1.4	Béton arme dose a 350kg /m3 pour radier général	0,8	m <sup>3</sup>		
4.1.5	Béton arme dose a 350kg /m3 pour Poteau.	0,8	m <sup>3</sup>		
4.1.6	Béton arme dose a 350kg /m3 pour Dalle intermédiaire.	0,27	m <sup>3</sup>		
4.1.7	Béton arme dose a 350kg /m3 pour Dalle support cubitenaire.	0,3375	m <sup>3</sup>		
4.1.8	Elévation en agglos de 40 x 20 x 15	15	m <sup>2</sup>		
4.1.9	Béton arme dose a 350kg /m3 pour coulage linteaux.	0,135	m <sup>3</sup>		
4.1.10	Fourniture et pose claustras	6	m <sup>2</sup>		
4.1.11	Fourniture et pose porte métallique de 210 x 80	1,98	m <sup>2</sup>		
4.1.12	Enduit su mur au mortier de ciment et raccords	20	m <sup>2</sup>		
4.1.13	Fourniture et pose gade corps et échelle métallique galvanisé	1	Ens		
4.1.14	Fourniture et application peinture de type PANTEX 1300	20	m <sup>2</sup>		
4.1.15	Fourniture et pose bâche a eau de 1500 l.	1	u		
	<b>Sous total 4.1</b>				
<b>4.2</b>	<b>Installation pompe</b>				
<b>4.2.1</b>	<b>Partie plomberie</b>				



### Programme des Nations Unies pour le développement

4.2.1.1	Fourniture et pose filtre	1	u		
4.2.1.2	Fourniture et pose anti retour de 50	2	u		
4.2.1.3	Fourniture et pose réduction laiton 50/32	4	u		
4.2.1.4	Fourniture et pose tuyau poly de 32	50	ml		
4.2.1.5	Fourniture et pose coude poly de 32	10	u		
4.2.1.6	Fourniture et pose embout poly de 1 1/2	4	u		
4.2.1.7	Fourniture et pose colliers de 32	1	pqt		
4.2.1.8	Fourniture et pose flotteur mécanique 1/14	1	u		
4.2.1.9	Fourniture et pose coude laiton de 40	1	u		
4.2.1.10	Fourniture et pose réduction laiton 1 1/4 x 32	2	u		
4.2.1.11	Autres accessoires	1	ff		
4.2.1.12	Démontage de la pompe mécanique en place, ouverture du puits, installation des pompes et fermeture du puits.	1	ff		
	<b>Sous total 4.2.1</b>				
<b>4.2.2</b>	<b>Partie électrique</b>				
4.2.2.1	Fourniture et pose pompe immergée de marque INTERDAP	1	u		

297600



**Programme des Nations Unies pour le développement**

4.2.2.2	Fourniture et pose flotteur électrique	2	u		
4.2.2.3	Fourniture et pose câble VGV 3 x 2,5	100	ml		
4.2.2.4	Fourniture et pose câble VGV 3 x 1,5	50	ml		
4.2.2.5	Fourniture et pose tableau de commande	1	Ens		
	<b>Sous total 4.2.2</b>				
	<b>Sous total 4.2</b>				
	<b>Total lot 4</b>				
<b>Lot 5: Installation du réseau incendie armé(RIA)</b>					
<b>5.1</b>	<b>Partie plomberie</b>				
5.1.1	Fourniture et pose Tuyau galvanise 40-49	5,00	u		
5.1.2	Fourniture et pose Raccord union 40-49	5,00	u		
5.1.3	Fourniture et pose Vanne a boisseau 1/4	2,00	u		
5.1.4	Fourniture et pose Mamelon 1/4 galvanisé	5,00	u		
5.1.5	Fourniture et pose Coude galvanisé 1/4 MF	5,00	u		
5.1.6	Fourniture et pose Coude galvanisé 1/4 FF	5,00	u		
5.1.7	Fourniture et pose Réduction galvanisé 2 x 1/4	2,00	u		
5.1.8	Réduction galvanisé 40 x 33	6,00	u		
5.1.9	Fourniture et pose Anti-retour 2"	2,00	u		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

5.1.10	Fourniture et pose Vanne a boisseau 26-33	2,00	u		
5.1.11	Fourniture et pose embout 1 1/2 x 3 1/4	6,00	u		
5.1.12	Fourniture et pose Raccord bache de 50	3,00	u		
5.1.13	Fourniture et pose Bache a eau de 3000 l	1,00	u		
5.1.14	Fourniture et pose lance à incendie de 30 m de longueur	1,00	u		
5.1.15	Coulage plateforme devant recevoir la bache a eaux	1,25	m <sup>3</sup>		
	<b>Sous total 5.1</b>				
<b>5.2</b>	<b>Partie électrique</b>				
5.2.1	Fourniture et pose Pompe triphasée centrifuge de marque SALMSON	1	u		
5.2.2	Fourniture et pose Ballon suppresseur 100 l	1	u		
5.2.3	Fourniture et pose Te à 5 voies	1	u		
5.2.4	Fourniture et pose pressostat suppresseur	1	u		
5.2.5	Fourniture et pose Manomètre	1	u		
5.2.6	Fourniture et pose armoie de commande automatique	1	Ens		
5.2.7	Fourniture et pose flotteur électrique	1	u		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

5.2.8	Fourniture et pose câble souple 5 x 2,5	10	ml		
5.2.9	Fourniture et pose câble souple 3 x 2,5	10	ml		
5.2.10	Fourniture et pose câble d'alimentation 5 x 4 mm <sup>2</sup>	50	ml		
	<b>Sous total 5.2</b>				
<b>Total lot 5</b>					
<b>Rubrique 6: construction hangar pour groupe électrogène</b>					
6.1	Fouille en grande masse de 250 x 250 x 50	3,125	m <sup>3</sup>		
6.2	Béton dose a 350 kg /m3 pour radier général	1,875	m <sup>3</sup>		
6.3	Fourniture et pose poteau en tube carre de 80 x 80 x 3 mm	6	ml		
6.4	Fourniture et pose charpente en bois dur.	0,0288	m <sup>3</sup>		
6.5	Fourniture et pose couverture en tôle ondulées aluminium de 0.35	8	m <sup>2</sup>		
6.6	Fourniture et pose gouttières en aluminium.	6	ml		
6.7	Fourniture et pose rive de faitage.	4	ml		
6.8	Fourniture et pose descente eau pluviale en PVC normalise de 100	4	ml		
<b>Total lot 6</b>					
<b>Rubrique 7 : voirie et réseau divers (VRD)/Fosse septique puisard</b>					
<b>7.1</b>	<b>Assainissement</b>				



**Programme des Nations Unies pour le développement**

7.1.1	Fourniture et pose regard évacuation des eaux usées, eaux vannes et eaux pluvial	4	u		
7.1.2	Fourniture et pose tuyaux PVC 125 pour évacuation des eaux pluviales	100	ml		
7.1.3	Mise en place d'un dallage avec du béton dose à 350 kg /m3 pour passage véhicules et piétons.	10,5	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 7.1</b>				
<b>7.2</b>	<b>Fosse septique et puisard</b>				
7.2.1	Fouille en puits pour fosse septique et puisard	35	m <sup>3</sup>	5 000	
7.2.2	Béton de propreté dose a 150 kg /m3.	0,5	m <sup>3</sup>	90 000	
7.2.3	Elévation fosse septique et puisard en agglos bourre de 40 x 20 x 15.	42,5	m <sup>2</sup>	10 000	
7.2.4	Enduit au mortier de ciment	60	m <sup>2</sup>	2 500	
7.2.5	Béton pour dalle dose a 350 kg/m3	1,7	m <sup>3</sup>	220 000	
	<b>Sous total 7.3</b>				
<b>Total lot 7</b>					
<b>Rubrique 8 : Clôture et concertina</b>					
<b>8.1</b>	<b>Clôture</b>				
<b>8.1.1</b>	<b>Fondations</b>				
8.1.1.1	Implantation	1	ff		
8.1.1.2	Fouilles en puits	10,8	m <sup>3</sup>		
8.1.1.3	Fouilles en rigole	110	ml		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.1.4	Béton de propreté dose a 150 kg /m3.	3,3	m <sup>3</sup>		
8.1.1.5	Béton arme pour semelles dose a 350 kg/m3	2,88	m <sup>3</sup>		
8.1.1.6	Béton arme pour amorces poteaux dose a 350 kg/m3	1,6	m <sup>3</sup>		
8.1.1.7	Mur en fondation en agglos bourres de 40 x 20 x 20.	120	m <sup>2</sup>		
8.1.1.8	Béton arme pour chainage bas dose a 350 kg/m3	4,8	m <sup>3</sup>		
	<b>Sous total 8.1.1</b>				
<b>8.1.2</b>	<b>Elévations et enduits</b>				
8.1.2.1	Elévation en agglos de 40 x 20 x 15	180	m <sup>2</sup>		
8.1.2.2	Béton arme pour poteaux dose a 350 kg/m3.	1,6875	m <sup>3</sup>		
8.1.2.3	Béton arme pour becquet et chainage haute dose a 350kg/m3	3,6	m <sup>3</sup>		
8.1.2.4	Enduit et raccords au mortier de ciment.	375	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 8.1.2</b>				
<b>8.1.3</b>	<b>Menuiserie métalliques</b>				
8.1.3.1	Fourniture et pose poteau en tube carre de 80 x 80 x 3 mm	45	ml		
8.1.3.2	Fourniture et pose grilles de protection	72,5	m <sup>2</sup>		



**Programme des Nations Unies pour le développement**

8.1.3.3	Fourniture et pose portail métallique de 400 x 250 de haut	10	m <sup>2</sup>		
8.1.3.4	Fourniture et pose portillon de 250 x 90	4,5	m <sup>2</sup>		
8.1.3.5	Fourniture et pose rail en cornière galvanise de 50 x 50 x 4 mm	5	ml		
8.1.3.6	Fourniture et pose profile en U pour réception portail.	4	ml		
	<b>Sous total 8.1.3</b>				
<b>8.1.4</b>	<b>Peinture</b>				
8.1.4.1	Fourniture et application peinture de type PANTEX 1300 sur mur de clôture.	375	m <sup>2</sup>		
8.1.4.2	Fourniture et application peinture dite a huile sur éléments métalliques	174	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous total 8.1.4</b>				
	<b>Sous total 8.1</b>				
<b>8.2</b>	<b>Concertina</b>				
8.2.1	Fourniture et pose support fil barbelé en cornière de 20 x 20	40	u		
8.2.2	Fourniture et pose ficelle galvanisée	360	ml		
8.2.3	Fourniture et pose fil barbelé galvanisé diamètre de 80 cm.	120	ml		
	<b>Sous total 8.2</b>				
<b>Total lot 8</b>					
<b>Cout total du projet HT</b>					



Programme des Nations Unies pour le développement

**Tableau récapitulatif**

<b>Rubriques</b>	<b>Désignation</b>	<b>Coûts</b>
1	Réfection bâtiment principal	
2	Construction cuisine, magasin et bloc sanitaire	
3	Guérite	
4	Construction château d'eau et alimentation	
5	Installation du réseau incendie arme (RIA)	
6	Construction local groupe électrogène et soute à gasoil	
7	Voirie et réseau divers (VRD)/Fosse septique puisard	
8	Clôture et concertina	
<b>Cout total du projet</b>		

---

Signature du soumissionnaire : .....



Programme des Nations Unies pour le développement

## ANNEXE X. FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

---

A l'attention de : [l'Acquéreur]

Monsieur/Madame,

Après examen des Documents d'invitation à soumissionner, dont nous accusons dûment réception par la présente, nous, soussignés, proposons de fournir et de livrer .....conformément auxdits documents d'appel d'offre pour la somme totale de [ *montant total en lettres et en chiffres* ] conformément au Tableau des coûts joint à la présente offre et faisant partie intégrante de celle-ci.

En cas d'acceptation de notre offre, nous nous engageons à livrer les biens conformément pendant un délai de.....

Nous convenons de nous conformer à cette offre pour une période de .....(...) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres dans l'invitation à la soumission, et cette proposition continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment préalablement à l'expiration de cette période.

Il est entendu que vous n'avez aucune obligation d'accepter quelque offre que vous recevez.

Fais-le (jour/mois) de l'année

.....  
Signature

.....  
(En qualité de)

Dûment autorisé (é) à signer l'offre pour et au nom de .....



Programme des Nations Unies pour le développement

## **ANNEXE XI : MODELES DE DOCUMENTS**

---

MODELE 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENT et INFORMATION SUR LE SOUMISSIONNAIRE (\*)

MODELE 2 : PROMESSE DE CONSTITUTION DE GARANTIE DE BONNE FIN(\*)

MODELE 3 : GARANTIE DE BONNE FIN

### **MODELE 1 : RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

#### **1. IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE**

Raison sociale du Soumissionnaire :

Adresse du siège :

Téléphone :

Personne à contacter :

Nom, Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

#### **2. ORGANISATION ET ADMINISTRATION**

Personnel de Direction et d'Administration      Nom, Prénom

Personnel technique permanent

#### **3. INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

1. Date de création ou de constitution :

2. Sous la direction actuelle de :

3. Adresse et référence bancaire :

4. Nom et fonction du représentant de la banque susceptible d'être contacté :

5. Numéro d'Identification Fiscale ou équivalent pour les soumissionnaires étrangers :



Programme des Nations Unies pour le développement

**MODELE 2 : PROMESSE DE CONSTITUTION DE GARANTIE DE BONNE FIN**

(Sur papier avec entête de l'institution bancaire fournissant la promesse)

Date : ...../...../.....

**Au**

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos

BP 836 Yaoundé - Cameroun

Tel: (237) 222.20.08.00/222.20.08.01

Fax: (237) 222.20.07.96

E.mail : [registry.cm@undp.org](mailto:registry.cm@undp.org)

Web: <http://www.cm.undp.org>

Marché n° .....

**Objet : V/Offre Réf. N°: 001ITB/JPN 4/PNUD/2018**

Nous soussignée (raison sociale et adresse complète de la Banque) immatriculée au Registre de Commerce de.....sous le n°.....représenté par (noms et attribution des personnes habilitées à engager la Banque), déclarons :

Que ..... (nom du soumissionnaire) présentant une offre pour l'exécution des travaux repris en objet, relatif à ....., Site de ..... Département \_\_\_\_\_ , Région \_\_\_\_\_ , Cameroun, pour le compte du PNUD, possède toutes les références et garanties financières pour mener à bien l'exécution du marché;

Que si le marché est effectivement attribué à ladite Firme, nous nous portons caution solidaire en sa faveur dans les formes et pour les montants prévus au dossier d'appel d'offres :

Que la présente promesse, jointe à la soumission de l'entreprise précitée vaudra ipso facto engagement de notre part, à l'égard du PNUD de fournir la caution solidaire prévue ci-avant.

Fait à....., le...../...../.....

Signature(s) autorisée(s)

Cachet de la Banque



Programme des Nations Unies pour le développement

**MODELE 3 : GARANTIE DE BONNE FIN**

(Sur papier avec entête de l'institution bancaire fournissant la garantie)

**Au**

**Programme des Nations Unies pour le Développement  
(PNUD)**

**N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos  
BP 836 Yaoundé - Cameroun  
Tel : (237) 222.20.08.00/222.20.08.01  
Fax: (237) 222.20.07.96**

Marché n° .....

**Objet : V/Offre Réf. N° : ITB/001/tridom2/PNUD/2019**

Attendu que (*nom et adresse de l'Attributaire*) ci-après dénommé « l'Entreprise », s'est engagé conformément au marché n°.....en date du ..... /..... /..... à exécuter les Travaux de .....

Entendu que vous avez stipulé dans ledit marché que l'Entreprise vous remettra une garantie bancaire pour le montant spécifié ici comme garantie de la réalisation de ses obligations Conformément au marché ;

Entendu que nous avons convenu de donner cette garantie à l'Entreprise ;

Dès lors, nous affirmons que nous nous portons garants à votre égard, au nom de l'Entreprise, à concurrence de (**montant de la garantie en chiffres et en lettres**), et nous nous engageons à vous payer, dès réception de votre première demande écrite, sans discussion, toute(s) somme(s) dans les limites de (**montant de la garantie en chiffres et en lettres**), ci-dessus stipulées, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ni le motif de votre demande ou du montant indiqué ci-dessus.

La présente garantie sera réduite de moitié sur présentation du certificat de réception provisoire et demeurera valable jusqu'à la date de délivrance du certificat de réception définitive.

Fait à....., le...../...../.....

Signature(s) autorisée(s)

Cachet de la Banque